

FORUM ALTERNATIF MONDIAL DE L'EAU 2012, 15-17 mars 2012, Marseille, France

Axe thématique "EAU ET EXTRACTIVISME"

COMPTE-RENDUS DES ATELIERS ET TABLES RONDES CONCLUSIONS

Sommaire :

<i>Introduction. « Eau et Extractivisme » au FAME 2012 : du Nord au Sud, un système, des luttes</i>	<i>1</i>
<i>Atelier. Or noir contre Or bleu : résistances citoyennes face à l'avancée des transnationales pétrolières.....</i>	<i>4</i>
<i>Série de 3 tables rondes. Eau et industrie minière en Amérique latine : désastres écologiques et résistances sociales.....</i>	<i>6</i>
<i>Atelier. « De l'eau qui fait pschitt » : eau, gaz et pétrole de schiste.....</i>	<i>13</i>
<i>Table ronde. Eau et barrages hydroélectriques</i>	<i>18</i>
<i>Table ronde de synthèse. Contrer l'extractivisme, défendre l'eau : Conclusions du débat – ébauche d'une feuille de route</i>	<i>24</i>
<i>Déclaration des participants aux activités de l'axe thématique « Eau et extractivisme » du FAME 2012.....</i>	<i>30</i>
<i>Liens et informations utiles.....</i>	<i>31</i>

Introduction. « Eau et Extractivisme » au FAME 2012 : du Nord au Sud, un système, des luttes

« Nous qui appartenons aux différentes luttes contre l'extractivisme [...], originaires de nombreux pays du Sud et du Nord, nous nous reconnaissons comme faisant tous partie du même combat [...] »¹, - ont déclaré, après deux jours d'ateliers et débats, les participants aux activités de l'axe thématique « Eau et Extractivisme » du FAME 2012. Argentins, Brésiliens, Chiliens, Colombiens, Equatoriens, Guatémaltèques, Mexicains, Péruviens, Pakistanais, ... Allemands, Bulgares, Etats-uniens, Irlandais, Polonais, Turcs, Français..., - nous avons été nombreux à nous rassembler autour de ce thème.

Luttes contre l'extractivisme ? Le FAME 2012, avec un axe thématique dédié (6 ateliers et tables rondes) leur a fait la part belle, en assumant de désigner l'extractivisme comme tel, y compris ici en France, où cet emprunt au vocabulaire d'outre-Atlantique faisait surtout référence jusque-là à des combats et débats d'ailleurs. Dans les milieux universitaires et militants d'Amérique hispanophone²,

¹ Lire la déclaration en sa totalité : www.fame2012.org/files/extractivisme-fr-es-en.pdf

² Le sens donné au terme « extractivisme » en Amérique hispanophone et ailleurs dans le monde diffère de son usage au Brésil, où il désigne plus spécifiquement les activités de prélèvement et de commercialisation des produits « de la forêt » non-cultivés (gommes, fibres, fruits, bois, etc.).

le terme «extractivisme », amplement utilisé, ne s'arrête généralement plus aux industries extractives au sens strict (mines et hydrocarbures). Il se rapporte, par extension et de façon beaucoup plus large, à l'accélération de toutes les activités d'exploitation des « ressources naturelles » à échelle industrielle (comprenant l'agro-industrie et jusqu'à la conception d'infrastructures facilitant les activités d'extraction). Comme de nombreux mots en « *isme* » - qui évoquent un courant de pensée, un paradigme, voire une idéologie -, « l'extractivisme » se réfère aussi à plusieurs niveaux de réalité qui font système. Il désigne la place centrale de l'extraction des « ressources naturelles » pour les économies exportatrices de matières premières. Il signale aussi l'une des conditions essentielles du maintien du système économique et social dominant, qui ne peut perdurer sans continuer à accroître l'extraction des « ressources naturelles », l'exploitation de la nature au meilleur prix. Entre 1900 et 2000, la population mondiale a été multipliée par 4. La consommation de matériaux et d'énergie a été, quant à elle, en moyenne multipliée par 10 : celle de la biomasse (organismes vivants) par 3,5, celle d'énergie par 12, celle des métaux par 19 et celle des matériaux de construction par 34³. L'extractivisme, c'est aussi cela. Ces quelques chiffres le montrent très bien : le métabolisme qui engloutit toutes ces matières n'est pas un processus « naturel », se limitant à assurer la survie de l'espèce. Ce métabolisme est gonflé par nos modes de vie, eux-mêmes modelés par l'idéal de la société de consommation et de l'économie de croissance, mais aussi par la poursuite de l'objectif du « développement », cet horizon toujours à atteindre pour de nombreux pays et personnes, toujours fuyant, mais tellement nécessaire à maintenir pour que les rouages qui garantissent la prospérité des prospères ne cessent de tourner⁴.

Mines, puits de pétrole et de gaz, plantations ou élevages industriels, barrages hydroélectriques géants...,- tous les jours, de nouveaux territoires sont transformés en zones de sacrifice, en proie à des bouleversements sociaux et transformations culturelles inévitables, altérations souvent irréversibles des écosystèmes, pollutions aux effets dévastateurs pour la santé. De nombreux pays d'Amérique latine et d'autres régions du « Sud », déjà « condamnés » depuis l'époque des colonies à fournir l'économie mondiale en matières premières et carburant, vivent depuis les deux dernières décennies une véritable ré-primarisation de leurs économies et une accélération sans précédent de l'extractivisme. Mais, même si les contextes diffèrent, aucun territoire n'est définitivement épargné. La prédation ne s'arrête pas aux frontières du « monde à développer », elle avance aussi dans les pays dits occidentaux, où le renouveau des projets d'extraction des « ressources naturelles » - dont la relance d'exploitation des hydrocarbures en Europe et en Amérique du Nord - amène aussi son lot d'impacts et de menaces pour les écosystèmes, les territoires et les populations qui y vivent.

Partout, au Sud, comme au Nord, éclatent des conflits entre habitants des zones affectées ou menacées, entreprises et pouvoirs publics, s'organisent des résistances, se structurent des mobilisations et naissent des mouvements populaires. « *L'eau vaut plus que l'or* », - proclament les graffitis sur les murs des villes et villages d'Argentine, du Pérou, de Colombie... et d'ailleurs, « *Boire ou conduire, il faut choisir* », - scandent les militants anti-gaz de schiste français. L'eau, qui « *n'a pas de prix* », est, presque toujours, au centre de ces combats. Fréquemment, l'accès à l'eau, sa disponibilité ou sa qualité se voient directement menacés. Chaque industrie a son « livre noir ». Les mines à ciel ouvert polluent les cours d'eau et les aquifères (produits toxiques et métaux lourds

³ Krausmann et al (2009) "Growth in global material use, GDP and population during the 20th Century." Ecological Economics. N° 68: 2696 - 2705

⁴ A ce sujet, voir le dossier « Oser affronter l'extractivisme », FAL Mag 104, consultable en ligne sur www.franceamericatelatine.org

provenant de drainages acides), dégradent les zones de recharge hydrique, détériorent les glaciers et le permafrost. Dans des régions déjà victimes de stress hydrique, des millions de litres d'eau sont utilisés quotidiennement pour les activités minières au détriment des besoins des populations. L'extraction d'hydrocarbures « de schiste » requiert aussi d'énormes quantités d'eau. Chaque opération de fracturation hydraulique consiste à injecter dans le sous-sol entre 10 et 20 millions de litres d'eau, mélangée à du sable et des adjuvants chimiques, dont une partie seulement remonte à la surface et dont le retraitement pose de sérieuses questions. L'exploitation pétrolière a un lourd passif de dramatiques pollutions de l'eau douce et de l'eau de mer, accidentelles (marées noires) ou systématiques (delta du Niger, Amazonie équatorienne ou péruvienne...). Les grands barrages hydroélectriques sont à l'origine de la disparition des poissons de nombreux fleuves, ce qui équivaut à la destruction des économies locales basées sur la pêche. La liste est longue.

Pendant le FAME, les 6 ateliers et tables rondes « Eau et Extractivisme » - sur les hydrocarbures en général, sur les gaz et pétrole « de schiste », sur l'industrie minière et sur les barrages hydroélectriques - ont détaillé beaucoup de ces sacrifices imposés. Symbole ultime des destructions perpétrées par l'extractivisme, en tous lieux, dans toutes ses formes : les images des sommets des Andes qui volent en éclats, dynamités pour creuser une mine d'or à ciel ouvert, ont laissé les participants le souffle coupé devant l'ampleur et l'évidence de la violence, mais aussi l'urgence et le devoir de résister. Représentants de communautés paysannes et indigènes, membres d'assemblées populaires et de collectifs citoyens, universitaires et associations de différents pays du monde, - tous, nous avons été là pour témoigner. Témoigner, chacun depuis son espace, de ses luttes, ses victoires, ses douleurs et ses rêves. Témoigner, mais aussi partager, réfléchir, construire. Ensemble. Croiser les contextes et les perspectives, en cherchant, à travers l'eau et l'impératif de sa préservation, à rapprocher les différents « secteurs de lutte », à dépasser les barrières qui en font des sujets techniques et spécialisés, en reconnaissant que nous combattons les différents visages d'un même monstre, en découvrant que comprendre les réalités de l'autre est un « voyage » qui permet de « mieux revenir » chez soi.

Aussi, nous avons commencé à construire des ponts entre les mouvements du Sud et du Nord présents au FAME, charpentés par la connaissance et la reconnaissance mutuelles, la compréhension des contextes et préoccupations de chacun. Nous avons fait un pas au-delà de la solidarité à sens unique, celle des militants du Nord envers les luttes du Sud, en esquissant la possibilité de liens directs entre résistances de terrain d'ici et de là-bas, mouvements citoyens et populaires qui luttent contre les différentes manifestations du même problème, en ouvrant un nouvel espace partagé, de réflexion et de fraternité, encore embryonnaire, mais où la simple exposition des problèmes laisse déjà place à un début de construction de pensée collective.

Pour que l'échange de savoirs et d'idées trouve des applications concrètes, nous avons aussi commencé à élaborer une feuille de route commune. Parmi d'autres points, elle met en avant l'importance de ne pas dissocier nos luttes de la construction d'alternatives, ou encore l'engagement de travailler ensemble à la création d'une Cour Pénale Internationale pour juger les délits environnementaux. Beaucoup de travail en perspective, dans cette nouvelle alliance, ouverte, qui ne demande qu'à être élargie à d'autres ! Pour rejoindre le groupe de travail : h2o-extractivisme@lists.riseup.net.

Par Anna Bednik, coordinatrice de l'axe thématique « Eau et extractivisme » au FAME 2012 (France Amérique Latine, Collectif ALDEAH et « Ile-de-France non aux gaz et pétrole de schiste », France).

Atelier. Or noir contre Or bleu : résistances citoyennes face à l'avancée des transnationales pétrolières

jeudi 15 mars 2012 – 10h00/13h00

Coordination de l'atelier : Vincent Espagne (Collectif Plaines du Languedoc, France), Grégory Lassalle (Collectif Guatemala, France), Juliette Renaud (Les Amis de la Terre, France).

Participants : Achim Gertz (Collectif Gaz de Gardanne, France), Pierre Aplincourt (URVN-FNE Provence-Côte d'Azur), Vincent Espagne, Grégory Lassalle, Juliette Renaud, Anna Bednik.

Prise de notes, synthèse des interventions et rédaction : Vincent Espagne.

Quels sont les moyens dont disposent les populations face aux transnationales du pétrole dont nous dénonçons leurs actions : crimes contre l'environnement et contre les peuples ? En comparant les cas, les situations sont très diversifiées, du point de vue de l'impact, c'est une évidence, sur les écosystèmes et sur les groupes humains. Mais un seul modèle s'impose du point de vue du droit : le droit au commerce prime sur tous les autres.

- **Le procès contre Chevron-Texaco en Equateur (vidéo)**

Par exemple, le procès des victimes de **l'exploitation du pétrole en Equateur par la société Chevron (montage vidéo)**. En deux audiences, entre février 2011 et janvier 2012, la justice équatorienne a donné raison aux plaignants en condamnant Chevron à verser 8,6 milliards de \$ d'indemnités, et d'une exigence de « dire pardon » ou de voir doubler ses indemnités. Cependant, Chevron attaque le gouvernement de l'Equateur devant la Cour d'arbitrage de la Haye, en argumentant que l'Equateur n'a pas respecté le droit international, c'est-à-dire les règles de l'OMC.

- **Le cas Perenco au Guatemala. Grégory Lassalle (Collectif Guatemala, France)**

Cette société exploite des puits « en fin de vie » dont elle a acheté les concessions à une entreprise familiale française, 40^{ème} fortune du pays en 2010. Des « accidents » dans les pipelines et des abandons de puits provoquent rapidement une grave pollution.

La population tente des actions juridiques, mais un accord entre le gouvernement guatémaltèque et Perenco permet à cette société d'échapper à une vraie condamnation. Comment ? Perenco finance un bataillon de 250 militaires pour servir à la lutte contre les narcotrafiquants !

Neuf recours en justice sont engagés au niveau national et international. Le seul qui pourrait aboutir condamnerait l'Etat guatémaltèque parce que les quelques lois qui protègent l'environnement contreviennent au traité de libre-échange. Ces lois sont considérées comme des mesures contraignantes pour les investisseurs. Sans le dire, c'est encore une fois la règle de l'OMC qui s'impose.

- **Le PER Rhône-Maritime en Méditerranée à 50 km d'ici et le forage Gold. Achim Gertz (Collectif Gaz de Gardanne, France)**

Cet exemple démontre la collusion entre les pouvoirs publics et les transnationales. D'un côté, un permis de recherches sur une surface 9700 km² attribué à la société Melrose va être prolongé. De l'autre, des laboratoires du service public (IFREMER et le CNRS), s'engage dans un projet de record dans le même périmètre : le forage « Gold » : un record : 2 500 m sous l'eau, puis 4 000 m dans la croûte terrestre pour aller voir si Melrose la société qui détient le permis finance avec Total et quelques autres entreprises ce projet soit disant scientifique avec un budget de 150 millions €. Il faut savoir qu'il n'existe aucune réglementation internationale sur les activités offshore.

- ***Pollution à Fos sur Mer et autour de l'Étang de Berre. Pierre Aplincourt (URVN-FNE Provence-Côte d'Azur, France)***

Dans ce cas, nous sommes à l'autre bout de la chaîne. A quelques km à l'Ouest d'ici, un terminal pétrolier et gazier et des raffineries, qui tente de devenir le premier port méthanier d'Europe. Toute la région est en pollution « chronique » depuis les années 60. De plus, le « hub » entre la Camargue et la Provence, constitue une zone à risque d'accident majeur. Deux générations de travailleurs et de riverains permettent de constater l'impact sur la santé humaine (augmentation de cas de cancers, d'affection pulmonaire grave).

En France, nous n'avons pas la possibilité de mener des actions juridiques collectives, type « class action ». La résistance s'organise d'abord par l'éducation populaire et l'expertise construite par tous.

- ***Deepwater Horizon (vidéo)***

La plus grande catastrophe entre les deux continents américains est celle de Deepwater Horizon dans le golfe du Mexique. La méthode de règlement est unique : Obama l'a dit : « ils vont payer » - 40 milliards de \$ et « Ils » doivent s'arranger entre eux : principalement le pétrolier BP et la société américaine Halliburton qui fournit les technologies de forage, celle-là même qui dispose des brevets pour la fracturation, technique qui fait des ravages aux Etats Unis et qui nous menace aujourd'hui en Europe.

- ***Pollution au Nigeria (montage vidéo, précisions par Juliette Renaud – Les Amis de la Terre, France)***

Autre continent, autre cas, semblable à celui du Guatemala. Après un accident, le pétrolier triche en déclarant 20 barils échappés d'un pipeline alors que ce sont des km² qui sont impactés. Sur le plan de l'action, apparemment, nous en sommes aux constats faits par les militants autochtones mandatés par les Amis de la Terre. Les représentants du pétrolier, devant la caméra, déclarent avoir la situation en main.

- ***Les sables bitumineux au Canada et à Madagascar. Juliette Renaud (Les Amis de la Terre, France)***

Avec l'épuisement des réserves conventionnelles d'hydrocarbures, les compagnies pétrolières s'engagent dans des projets toujours plus complexes et polluants. C'est notamment le cas des sables bitumineux, un mélange naturel de sable ou d'argile, d'eau et de bitume. Les processus qui permettent de transformer les sables bitumineux en carburant libèrent de 3 à 5 fois plus de gaz à effets de serre que le pétrole conventionnel. Leur extraction via des mines à ciel ouvert implique de raser des pans entiers de forêts, comme en Alberta (au Canada), et nécessite entre 3 à 5 mètres cubes d'eau pour produire 1 mètre cube de pétrole. L'autre méthode dite "in situ" utilise beaucoup plus d'énergie et perturbe aussi fortement les écosystèmes. Les multiples pollutions de l'air, de l'eau et des sols menacent les modes de vies traditionnels et le bien être des communautés indigènes. En dehors du Canada, les projets d'exploitation de sables bitumineux se multiplient, il y a notamment un projet de Total à Madagascar, sur les zones de pâturage des communautés. La directive européenne sur la Qualité des carburants, actuellement en débat, pourrait mettre un frein à l'exploitation des sables bitumineux.

* * *

Partout, à des degrés divers, la mobilisation citoyenne commence par l'éducation populaire et finit par produire de l'expertise, technique mais aussi politique en se posant les questions : où se décide la norme et pour l'intérêt de qui ? Ou se dit le droit ? Quelle est la légitimité d'institution comme ici la Commission européenne ou de textes comme ces traités de libre échange qui sont fait d'abord pour le profit immédiat des investisseurs transnationaux.

L'expression de ces citoyens en colère révèle non seulement la responsabilité des entreprises mais également les carences des Etats.

Les mobilisations des populations permettent d'engager des actions juridiques et des résultats qui produisent des jurisprudences qui pourraient servir à tous et partout. Un de nos objectifs dans une dynamique internationale devrait être celui d'exiger la création d'un tribunal pénal pour condamner comme il faut les auteurs des crimes contre l'environnement et des crimes sociaux. Il faut également exiger une véritable convention internationale sur les activités offshore.

Se pose également la question de la rente et de la répartition de celle-ci. Le lien entre les ressources aquifère et halieutiques d'une part et les ressources en combustible est évident.

Sur le plan technique, pour extraire et transformer le minerai, il faut d'énormes quantités d'eau. Sur le plan de l'impact, le principe de précaution n'est qu'une idée pieuse.

Ce lien est évident aussi sur le plan économique. Le principe est le même. « Ils » veulent tirer le maximum de profit sur l'eau comme ils le font sur les hydrocarbures. C'est donc aussi l'idéologie de ce système de rente qu'il faut combattre parce qu'il s'appuie sur la corruption, la supériorité de l'intérêt spéculatif sur l'intérêt général.

Série de 3 tables rondes. Eau et industrie minière en Amérique latine : désastres écologiques et résistances sociales

Jeudi 15 mars 2012, 13:00/18:00

Si l'histoire de l'exploitation des métaux pour l'exportation à grande échelle a débuté en Amérique dite « latine » avec la colonisation espagnole et portugaise, les dernières décennies ont été témoins d'une accélération fulgurante des projets miniers dans la région (l'Amérique latine est devenue dans les années 2000 la première destination mondiale des investissements dans l'exploration minière). Les mégaprojets miniers, menés en grande majorité par des corporations transnationales, vont invariablement de pair avec de graves impacts sociaux et environnementaux (destruction des écosystèmes et des « systèmes de vie » des communautés natives et paysannes, occupation des territoires, transformations culturelles et sociales) et mettent tout particulièrement en danger la qualité et la disponibilité de l'eau, que l'industrie minière utilise en énormes quantités (en compromettant l'accès à l'eau des populations locales, en dégradant et polluant les sources, en détruisant les glaciers, etc.). L'expansion de la « méga-industrie minière » provoque de nombreux conflits et résistances de la part des communautés victimes ou menacées, souvent criminalisées et brutalement réprimées.

Les 3 tables rondes " Eau et industrie minière en Amérique latine " ont réuni divers acteurs directs de ces mouvements populaires autour des sujets suivants : Eau et industrie minière en Amérique latine: contextes, impacts et conflits (1), Résistances sociales face à l'industrie minière (2), Comment défendre l'eau et les droits des communautés face à l'industrie minière? Scénarii, outils et stratégies d'action (3)

Coordination de l'atelier: Anna BEDNIK (collectifs ALDEAH et "Ile-de-France non au gaz et au pétrole de schiste" et association France Amérique latine, France)

Participants : *Mourik BUENO DE MESQUITA* (Centro Bartolomé de las Casas, Cusco, Pérou), *Virginia CERF* (Caja Roja, Neuquén, Argentine), *Françoise CHAMBEU y Raquel NEYRA* (Collectif Conga No Va, Pérou/France), *Efraín Rufino CONDORI RAMOS* (Comité de lucha de la Provincia de Melgar y comunidades del río Ramis, Pérou), *Carlos GONZÁLEZ y Rosmary GALIANA* (Association écologiste INTI CHUTEH, San Juan, Argentine), *Grégory LASSALLE* (Collectif Guatemala, France), *Mario MARTINEZ RAMOS* (Frente Amplio Opositor (FAO) a la Minera San Xavier de San Luis Potosí, Mexique), *Lino PIZZOLON* (Observatoire de l'eau – Université Nationale de la Patagonie Sans Juan Bosco, Assemblée des Voisins Autoconvoqués Non à la Mine, Esquel, Argentine), *Dr. Andrei N. TCHERNITCHIN* (Collège Médical du Chili, Chili), *Anna BEDNIK*

Détails des sessions et vidéos des interventions

Les vidéos (par *Verenice BENITEZ*) sont en espagnol. Traduction prochaine en français : voir sur le site www.aldeah.org

Introduction. Généralités sur l'industrie minière en Amérique latine. *Anna Bednik* : youtu.be/F-8fAliEF1k

Session 1. Eau et industrie minière en Amérique latine : contextes, impacts et conflits

- Méga-industrie d'exploitation des métaux et vol d'eau (Patagonie et Puna, Argentine). *Lino Pizzolon* : youtu.be/V-h6NWTX4fI
- Gaspillage et pollution de l'eau par les activités minières et métallurgiques au Mexique. *Mario Martínez Ramos* : youtu.be/29OZ3fT_u7o
- Risques pour la santé et la vie sur les sites miniers à Caimanes, Vallée de Choapa, Chili. *Docteur Andrei N. Tchernitchin* : youtu.be/jG4_HOvbC6k
- Spoliation de l'eau et destruction des systèmes de vie dans le bassin de Locumba (Pérou). *Mourik Bueno de Mesquita* : youtu.be/uR0S03_Bz4Q et youtu.be/mdqqcnE54MY
- Destruction des glaciers de haute montagne par les méga-mines d'or. *Carlos González et Rosemary Galiana* (avec projection de vidéos) : youtu.be/BsuCOYnxK24
- Questions/réponses : youtu.be/Lc8CozjkeXM

Session 2. Résistances sociales à l'industrie minière : ampleur, motifs et stratégies des mouvements, répression et criminalisation des luttes

- San Miguel Ixtahuacán à la défense de l'eau (Guatemala). *Grégory Lassalle* (avec projection de vidéos) : youtu.be/Gj2CzCZzORQ
- Agua sí, Conga no va: résistance massive au projet minier Conga (Pérou). *Raquel Neyra* : youtu.be/Sit8F5wv1xw
- Communautés natives unies contre les mines dans le bassin du lac Titicaca (Pérou). Victoires et coûts humains. *Efraín Rufino Condori Ramos* : youtu.be/dbLf3B65qlc
- Résistances victorieuses à la méga-industrie minière : Assemblée de Voisins Autoconvoqués d'Esquel (Argentine). *Lino Pizzolon* - Vidéo bientôt disponible sur www.aldeah.org
- Interventions depuis la salle : *Marlon Cabrera* (Equateur) lit la lettre de *Carlos Pérez Guartambel*, président de la Fédération des Organisations Indigènes et paysannes de l'Azuayo (FOA) et de l'Union des systèmes communautaires de l'eau (UNAGUA), Equateur : youtu.be/IcShwp-x004

Session 3. Comment défendre l'eau et les droits des communautés face à l'industrie minière ? Scénarii, outils et stratégies d'action

- Depuis l'expérience, la participation et l'action. Exemple de la résistance au projet minier de Campana Mahuida en territoire mapuche, Patagonie argentine. **Virginia Cerf** (avec projection de vidéos) - Vidéo bientôt disponible sur www.aldeah.org
- Apporter des preuves des pollutions : outils techniques pour les communautés. **Lino Pizzolon** - Vidéo bientôt disponible sur www.aldeah.org
- Ouverture du débat : quels outils et stratégies ? **Mourik Bueno de Mesquita** - Vidéo bientôt disponible sur www.aldeah.org

Synthèse des trois tables rondes

Prise de notes et synthèse: Lino PIZZOLON

Traduction : Françoise CHAMBEU et Cathy FERRÉ

« Ce n'est pas une lutte d'adversité, mais de résistance. Voilà ce que nous ont appris nos ancêtres »

Extrait de la lettre adressée au groupe « eau et extractivisme » du FAME, par Carlos Perez Guartambel, Equateur

Echange d'expériences

Au cours de deux journées très intenses, nous avons pu partager et connaître aussi bien les cas dramatiques des dégâts inmanquablement provoqués par les activités minières sur tout le territoire latino-américain, que les expériences heureuses d'organisation sociale et de luttes contre les projets miniers. Etaient présents des représentants d'organisations sociales, de communautés indigènes, de centres d'études et d'ONGs, depuis Esquel en Patagonie jusqu'au Mexique, en passant par San Juan et la région Puna en Argentine, le Chili, le bassin du lac Titicaca, Locumba et Cajamarca, du sud au nord du Pérou, d'Équateur, d'Amérique Centrale, du Guatemala, et d'autres pays qui subissent les conséquences de l'extractivisme minier.

Les mines à ciel ouvert se trouvent souvent à la source des rivières et dans des zones de recharge hydrique (glaciers, páramos, forêts humides, etc..). L'eau superficielle ou souterraine est tout d'abord volée aux communautés pendant la période d'exploitation ; puis elle est contaminée à jamais par les métaux lourds et autres produits toxiques. Des aires protégées et de grande valeur historique ne sont pas non plus respectées. On peut prendre l'exemple du déplacement de San Cristóbal, en Bolivie, village déclaré patrimoine mondial par l'UNESCO. Des exploitations ont même été tentées dans des régions d'énorme valeur archéologique inca comme à Kuelap, au Pérou.

Très rapidement on constate la détérioration de bassins hydrographiques entiers, les effets pouvant être sentis jusqu'à la mer (au Chili). Ainsi, sur tout son parcours, l'eau n'est plus utilisable pour un usage urbain, agricole, ou pour l'élevage, ce qui a pour conséquence l'abandon progressif des terres. Outre les accidents dus au cyanure et aux fuites dans les digues de rétention pendant la période d'exploitation, plus fréquents que ne

l'admet le secteur minier, le plus grave problème physique provoqué par la méga industrie minière, c'est le drainage acide des mines (DAM). Le DAM dissout les métaux lourds des roches qui ont été brisées et rejetées et les entraîne avec les eaux souterraines et superficielles. Cela peut durer jusqu'à plusieurs millénaires. C'est une pollution perpétuelle.

Les métaux lourds s'accumulent dans l'organisme : c'est pourquoi, bien que les quantités soient petites, à la longue, ils sont toxiques. Les DAM sont donc de vraies bombes à retardement dont les effets sur la santé humaine apparaissent avec le temps, et après que le gisement ait été abandonné. Le Dr. Andrei Tchernischin, président de la Commission de Santé Environnementale du Collège Médical du Chili, a évoqué des recherches récentes sur les effets de l'exposition à différents métaux lourds pendant l'enfance et la grossesse. L'exposition prénatale à ces métaux et à d'autres substances chimiques utilisées par l'industrie minière laissent des séquelles à vie; on a découvert que 25 % des maladies des adultes ont été programmées avant la naissance; on peut citer entre autres, des maladies dégénératives, reproductives et même des problèmes comportementaux comme l'addiction aux drogues, l'agressivité et la délinquance, dans le cas de la contamination au plomb. Le cadmium, l'arsenic, le plomb et le mercure laissent des traces à vie.

Il n'existe aucune technique pour atténuer les impacts négatifs de cette méga industrie minière, il n'y a aucun moyen d'y remédier. Les techniques proposées ne sont que des essais à petite échelle; elles sont très onéreuses et difficiles à mettre en place à une échelle réelle, y compris pour les pays riches. Le secteur minier ne se prévaut de l'existence de ces techniques que pour tromper les populations.

Un nouveau danger d'activité minière plane sur les territoires des communautés indigènes des déserts de sel qui se situent dans les Andes centrales (dans le triangle Uyuni, Atacama, Salar del Hombre muerto et autres salines plus petites en Argentine, en Bolivie et au Chili), principales zones au monde pour l'extraction de lithium. L'industrie automobile guette ces régions, en prévision du moment où il faudra remplacer les voitures à pétrole par des voitures électriques, dans les prochaines décennies. L'exploitation du lithium détruit la structure du salin et son énorme richesse microbienne, elle consomme d'énormes quantités d'eau dans des régions où elle est plus que rare; c'est ainsi qu'on doit utiliser de l'eau fossile, celle des aquifères qui ne se renouvellent pas; en conséquence les sources et les prairies humides sèchent à des kilomètres à la ronde. Et la vie des communautés des salines est détruite.

L'installation des projets miniers, accompagnés d'achats de terres, de pancartes « propriété privée », conduit à un contrôle absolu du territoire, de l'eau, des sources d'énergie, des gouvernements locaux. Les autorités se retirent progressivement, quand elles ne répriment pas les mobilisations. Les revenus temporaires ne produisent aucun bénéfice social, mais plutôt une fracture sociale généralisée... Les jeunes cessent d'aller aux champs et vont travailler à la mine, trompés par de belles promesses. Des 32 millions de paysans qui existaient au Mexique avant les TLC, aujourd'hui il ne reste plus que 8 millions.

Le débarquement minier en Amérique latine s'accompagne de sa cohorte de corruption, de rupture du lien social, de criminalisation des mobilisations, de meurtres, et surtout de la mort lente à laquelle sont soumises dans les régions concernées de nombreuses populations, maintenues dans l'ignorance. C'est un génocide qui s'étend dans les veines ouvertes de l'Amérique andine. Les enfants de plomb de Abra Pampa, les contaminés au mercure à Cajamarca, et la mort lente dans le haut bassin du Río Pilcomayo, pour ne mentionner que quelques cas, sont autant de situations qui réclament justice, mais que les gouvernements s'obstinent à cacher.

Propositions- lignes d'action

- Il faut se mobiliser pour arrêter toutes les mines à ciel ouvert qui ne sont pas encore entrées en activité.

Les nouveaux projets miniers doivent être bloqués avant qu'ils ne commencent à fonctionner. Toute la publicité sur les mines qui font du « développement durable » est mensongère et n'a aucune base réelle.

- Il faut stimuler l'étude et la recherche sur les énormes dégâts environnementaux que les entreprises minières traditionnelles et à ciel ouvert ont laissés dans des régions entières depuis l'époque coloniale ; l'information doit être avant tout mise à disposition des communautés qui manquent presque toujours de protection de la part de leurs gouvernements.
- Il faut dénoncer ouvertement l'achat des universités et des centres de recherche, les silences complices et les rapports tendancieux rédigés par des spécialistes favorables au système.
- Le thème de la méga industrie minière est très complexe et il faut le rendre le plus clair et accessible possible pour le plus grand nombre de personnes ; Importance des images bien sélectionnées.
- Chercher tous les espaces et territoires possibles pour faire connaître ce thème. Renforcer la législation de nos pays en collaboration avec des scientifiques qui peuvent apporter les arguments généralement non utilisés mais qui peuvent être importants. Mettre en relief les conséquences multiples et irréparables dans tout le système social, productif et écologique.
- Obtenir la compréhension et l'engagement du monde artistique de telle sorte que le message puisse se démultiplier dans les grands centres urbains, qui souvent continuent de considérer les mines comme un problème lointain.
- Mettre en cause l'autorité, le gouvernement dans ses procédures, révéler l'idéologie cachée dans les décisions prises, où est la vérité ?, où sont les mensonges ? Et pourquoi a-t-il tant de force ?
- Il existe encore une grande dispersion dans les résistances locales... comme si nous luttons seuls. Les cas des contamination internationales (par exemple au Guatemala, au Honduras, au Salvador) nécessitent l'union des luttes entre les pays ; De même le Chili et l'Argentine, en raison de leur immense frontière et du traité d'intégration minière signé entre les deux Etats dans le dos du peuple. La Bolivie et le Pérou, pour la contamination du lac Titicaca ; La Bolivie a déjà interdit l'industrie minière dans la partie bolivienne du bassin du lac mais on n'a pas encore réussi à arrêter l'activité dans la partie péruvienne,
- Unir les radios communautaires, se mettre en relation avec les universités, exiger l'engagement social des universitaires ;
- Former des réseaux régionaux ou latino-américains d'assistance légale et technique pour les communautés affectées par la contamination minière ou qui luttent pour éviter l'installation de ces entreprises.
- Proposer des alternatives de travail aux mineurs au moment de l'arrêt des activités d'une mine ou quand on empêche un projet : comme l'agriculture, le tourisme, etc...
- Intégrer les mouvements et les efforts latino-américains pour lutter pour l'annulation des lois qui favorisent les entreprises minières.
- Un forum ne peut être un mur de lamentations. Il est nécessaire d'apporter à nos peuples du concret : un recours d'habeas corpus préventif permet par exemple de bénéficier d'une protection légale lorsqu'on descend dans la rue (il ne doit pas y avoir de drapeaux de partis politiques) ;

- Contre-attaquer, initier nous-mêmes des actions pénales ; déposer des plaintes contre les entreprises, contre les fonctionnaires publics corrompus. Le Traité de San Jose de Costa Rica oblige les gouvernements à respecter les droits des citoyens et non à les réprimer.

Déclarations

Les communautés assument le droit de contrôler sur leur territoire les éléments de base dont dépendent leur vie ; Ils ne reconnaissent aucune autorité externe sur des aspects qui mettent en danger leur vie (Majaz, Cajamarca, Pérou) ; Les autorités communales qui s'affrontent à l'Etat : il s'agit d'une nouveauté, ce ne sont pas des syndicalistes, des paysans, mais des présidents de régions.

Stopper le développement aveugle des mines : au Pérou, jamais plus Yanacocha, non à la Southern Perú Copper Corporation dans le bassin Locumba, un non catégorique à Conga ; Sipakapa ne se vend pas (Guatemala). Non au « Noël » de plomb en Patagonie (Argentine) ; Non à Agua Rica à Andalgalá (Argentine), non à la Barrick Gold a San Juan (Argentine) et dans la vallée de Huasco (Chili), non à Perenco dans la laguna del Tigre (Guatemala), non à l'entreprise minière San Xavier à San Luis Potosi (Mexique) non à Los Pelambres à Caimanes (Chili) et NON à tous les autres projets miniers destructeurs.

Nous dénonçons et répudions le veto judiciaire qui empêche l'application de la loi nationale des glaciers et leur protection dans la province de San Juan (Argentine), comme exemple de la plus grande corruption institutionnelle de la domination absolue de l'entreprise Barrick Gold dans toutes les sphères du pouvoir public ;

Points de convergence

- L'analyse est encore dispersée dans ses résistances locales ... comme si nous nous battions seuls. Les cas de pollution internationale (Guatemala, Honduras, El Salvador), comme pour le fleuve Lempa.
- Articulation entre mobilisation et les aspects légaux ; la lutte pour l'eau est unie aux luttes pour la justice sociale, pour les territoires, se joindre aux luttes qui conduisent à l'unité, non à celles qui divisent.
- Il existe en Argentine un réseau d'assistance juridique contre la grande industrie minière ; créer une page web pour l'assistance légale internationale.
- Au Mexique, a été créé l'Assemblée Nationale des Victimes Environnementales. Le Mexique est emblématique de ce qu'il ne doit arriver dans aucun pays: les biens vivants se sont transformés en marchandises mortes et les personnes en survivants. La convergence des différents mouvements s'est constituée en Assemblée des Victimes Environnementales, qui travaille sur trois axes : échange d'expériences, se connaître et se reconnaître, déposer des plaintes plus systématiquement, il existe un groupe de 30 avocats. Groupe pour les réponses en situation d'urgence, quand il n'y a pas beaucoup de temps pour penser. Tous les ans, une semaine d'activités est réalisée pour comprendre les thèmes macros.
- Promouvoir des leaderships qui n'amènent pas de « protagonisme » unipersonnel.
- Militer pour la création d'une Cours Pénal Internationale ayant le pouvoir de condamner ceux qui commettent les délits environnementaux à des peines de prison. Les amendes ne sont pas un problème pour les transnationales.

- Mettre à disposition des communautés des instruments de contrôle et de mesure d'impacts environnementaux, facilement utilisables après un minimum d'entraînement (par exemple, des bandes colorimétriques pour mesurer le pH et autres indicateurs similaires, guides pour faire des prélèvements en cas de déversement, etc.)
- L'origine de l'essor actuel de l'industrie minière dans le monde est clairement à chercher dans le système capitaliste (et extractiviste). La construction des barrages au Brésil, Chili et autres pays a par exemple une relation directe avec les besoins des projets miniers.
- Approfondir le Pacte Latino-américain de l'Eau comme partie du contrat mondial pour l'eau, approuvé au Forum Social et Environnemental de Porto Alegre, en janvier 2012;
- Préparer une rencontre latino-américaine sur l'Eau, l'industrie minière et l'extractivisme.
- Rio + 20 est un rendez-vous incontournable. C'est important d'y être présents et de chercher à cette occasion de nouveaux alliés parmi les ouvriers, les indigènes, les paysans, etc.

Services gratuits offerts aux communautés et aux potentielles victimes de l'industrie minière

- Conseil et appui sur les aspects légaux en relation avec la pollution, rédaction de plaintes, droit de protester. Dr. Antonio Gustavo Gómez et son équipe, procureur général à la Cour fédérale de Tucuman, Argentine; E-mail: agomez@mpf.gov.ar; site web: www.fiscaliagraltucuman.gov.ar; 54 0381 4311765 / 4311072. Las Piedras 418 3er piso – Tucumán. Argentina.
- Orientation et aide aux communautés sur les aspects techniques en relation avec la pollution de l'eau par l'exploitation minière, avec des possibilités (limitées) de réaliser des analyses chimiques des échantillons d'eau. Prof. Lino Pizzolon, Laboratoire d'Ecologie Aquatique de l'Université Nationale de la Patagonie et collaborateurs; lino@unpata.edu.ar; www.observatoriodelagua.org.ar; Tel. 0054-2945-453679/453985. Sarmiento 849 (9200) Esquel. Chubut. Argentina.
- Mise à disposition de résultats et investigations récentes sur les effets à long terme de l'exposition à différents métaux pendant l'enfance et la grossesse pour la santé et le comportement humains ; conseil sur les thèmes médicaux liés à la pollution. Prof. Dr. Andrei N. Tchernitchin, Président de la Commission « Environnement et Santé » du Collège Médical du Chili, aatcherni@gmail.com

*Nous sommes pauvres,
mais pas ambitieux envers l'argent.*

*Une paysanne guatémaltèque aux "señors" de la mine
(www.Sipakapanosevende.org)*

Qu'est-ce que l'extractivisme

- * Programme pour utiliser la terre et non pour vivre avec elle ; pour extraire et absorber ses biens, comme les matières premières, à échelle industrielle
- * Il ne comptabilise que des lieux avec des ressources et des lieux de consommation et est aveugle envers les différentes régions, peuples, cultures, valeurs humaines ;
- * Il est exclusivement dirigé par la variable économique comme symbole du développement ;

- * Il ne tient compte que des résultats à court terme, mesurables dans les bourses des valeurs; il ne considère pas les conséquences sur le long terme et génère des activités environnementalement et socialement insoutenables ;
- * Ces activités sont, notamment : industrie minière et pétrolière, méga-barrages, industrialisation de l'agriculture et de l'aquaculture (soja transgénique, élevages avec des aliments artificiels, etc.), plantations massives d'arbres, etc.;
- * Il se fonde sur une prétendue prééminence de l'humain sur le reste de la nature – qui n'est doté d'aucune classe de droits -, et aussi sur les autres êtres humains, considérés comme inférieurs –par conséquent eux aussi sans droits -, qui peuvent être exploités et expulsés de leurs territoires ;
- * Il provoque une déformation endémique de toute la structure des services d'un pays ou d'une région - routes, chemins de fer, réseaux d'électricité, aqueducs, gazoducs, etc., - qui sont conçus et mis en œuvre non pas en accord avec un aménagement du territoire organique et avec une vision d'avenir, mais pour servir les besoins des méga-industries ;
- * Il expulse les personnes de leurs terres et les entasse dans des bidonvilles qui grandissent en périphérie des centres urbains ;
- * Ces masses sont capturées par le pouvoir politique à travers des plans sociaux de tout type, administrés de façon clientéliste et qui ne font qu'approfondir le cercle vicieux.

Atelier. « De l'eau qui fait pschitt » : eau, gaz et pétrole de schiste

Vendredi 16 mars 2012 – 10h00/13h00

Coordination de l'atelier : *Geert De Cock* (Food & Water Watch, Belgique) et *Maxime Combes* (ATTAC/AITEC, France)

Participants : *Vincent Espagne* (collectif Plaines du Languedoc, France), *Estelle Tardy* (Collectif Causse Méjean, Lozère, France), *Wenonah Hauter* (Food & Water Watch, Etats-Unis), *Josiane Le Goff* (Collectif Le Var dit non au gaz de schiste, le Var dit oui à la transition énergétique, France), *Borislav Sandov* (National civil committee against shale gas studies and exploration through hydraulic fracturing in Bulgaria, Bulgarie), *Marta Rozmysłowicz* (Collectif Syrena, Pologne), *Rozenn Le Calvez* (collectifs allemands contre la fracturation hydraulique, Allemagne), *Susan Griffin* (Fracking Free Ireland, Irlande), *Samuel Martin Sosa* (Ecologistas en Accion, Espagne), *Geert de Cock*, *Maxime Combes*

Prise de notes, synthèse des interventions et rédaction : *Bruno Hérail* (Collectif Viganais, France)

- **Campagne contre le gaz de schiste aux Etats-Unis.** *Wenonah Hauter* (Food & Water Watch, Etats-Unis)

Dans le Wyoming, 25 000 puits ont été forés. Suite aux fracturations hydrauliques et aux forages, la qualité de l'air s'est détériorée et ne répond plus aux normes sanitaires. Un brouillard polluant couvre une partie de l'État. 250 résolutions bannissant la fracturation hydraulique ont été déposées par différentes communautés des USA.

- **La mobilisation en France. Estelle Tardy (Collectif Causse Mejean, France)**

L'alerte autour des gaz et huiles de schiste a été lancée par deux journalistes entre mars 2010 et octobre 2010. Le ministre de l'environnement de l'époque a signé discrètement en mars 2010, trois permis exclusifs de recherche d'hydrocarbures, liquides ou gazeux, dans le Sud de la France. En décembre 2010 et janvier 2011, deux réunions publiques sont organisées sur le Larzac, pour lancer la mobilisation. La population est invitée à créer des collectifs locaux. Une pétition commence à circuler (à ce jour, près de 115 000 signatures). Très rapidement, les collectifs se multiplient, particulièrement dans les périmètres de ces permis, mais également dans le bassin parisien. Le 26 février 2011 un rassemblement réunissant 20 000 personnes se tient à Villeneuve de Berg et les collectifs se réunissent en une première "rencontre de coordination nationale".

La fulgurante mobilisation citoyenne, ainsi que celle des élus locaux contraint le gouvernement à engager la discussion d'une loi « en procédure d'urgence ». Les parlementaires de tous bords se lancent dans le débat et déposent plusieurs projets de loi. C'est évidemment celui de la droite parlementaire, qui est discutée, et voté le 30 juin 2011, puis promulguée le 13 juillet 2011. Cette loi interdit la fracturation hydraulique, sans pourtant la définir et contraint les détenteurs des permis à fournir un rapport, détaillant leur programme et les techniques de recherche envisagées. Après rapports, moins d'un an après le début de la mobilisation, le 13 octobre 2011, trois permis sont abrogés, précisément, ceux situés sur les territoires où la mobilisation est la plus intense, à ce moment ! Le 12 décembre 2011, Total, dont le permis de Montélimar est abrogé, engage un recours contre l'administration, et nous venons d'apprendre que Schuepach, titulaire des deux autres permis abrogés, dépose un recours et réclame à l'Etat français, 14 millions d'euros. 61 permis accordés sont toujours valides, et, pour nombre d'entre eux, suspects. Nous sommes en ce moment en pleine campagnes électorales, présidentielle et législatives. Plus de 80 autres, permis sont en cours d'instruction. Les codes miniers et de l'environnement ne sont pas encore en correspondance, nous ne sommes donc sorti de l'auberge !

La mobilisation perdure et même s'amplifie, notamment dans le Var, en Languedoc-Roussillon. Ces collectifs ont des fonctionnements très différents : de simple regroupement locaux de citoyens, des coordinations de collectifs locaux, avec ou sans statuts associatifs... Il convient donc de s'attarder un peu sur leur composition : Il y a des citoyennes et des citoyens qui s'engagent pour la première fois. Ils sont de toutes sensibilités, avec ou sans culture politique. Ils sont souvent parmi les plus actifs, et imaginatifs. Il y a aussi des citoyens qui ont déjà une expérience militante, par intermittence ou en permanence, dans différents mouvements sociaux, des ONG ou des formations politiques ou syndicales. Cette diversité nous offre la chance de compter parmi nous, non seulement des personnes qui disposent des notions (parfois même de l'expertise) qui nous sont indispensables, en droit, en géologie, en hydrologie, en politique de l'énergie... mais aussi des personnes qui n'y connaissent rien, qui veulent comprendre. Ensemble, ils fouillent, compilent et lisent des centaines de documents. Ils interrogent ceux qui savent, rédigent des synthèses. Il y a aussi les élus locaux, qui bien souvent, tombent de leur chaise en découvrant le dossier !

Cet aspect, totalement protéiforme de notre mobilisation, peut paraître désorganisé aux yeux de certains militants, formés dans des structures plus ou moins institutionnelles, mais, *in fine*, il renforce l'efficacité grâce à cette diversité. Chaque collectif agit comme il l'entend. Et ponctuellement, les collectifs se réunissent en coordination, qui sert de caisse de résonance quand une initiative locale peut, ou doit, s'élargir. Les collectifs s'appliquent à construire un espace de mutualisation des expertises, des initiatives, un lieu d'échange des savoirs. Les actions collectives sont également diversifiées : présence et prises de parole sur les marchés, durant les festivals, organisation de réunions publiques, avec projection du documentaire « Gasland », interventions d'experts, interpellations des parlementaires, des candidats, accompagnements des maires pour la rédaction d'arrêtés, recours juridiques... Mais nous ressentons majoritairement le besoin de nous engager, non seulement "contre", mais aussi "pour". Ainsi, la mobilisation contre ces hydrocarbures, que nous ne

voulons pas, s'accompagne depuis le mois d'août de débats publics sur la sobriété, la transition énergétiques et les alternatives. Le rassemblement de Lézan a donné un vrai élan, à cette prise de conscience, en rassemblant plus de 15 000 personnes avec une déclaration commune, rédigée à cette occasion. La sauvegarde des paysages, des réserves en eau, des ressources touristiques (qui bien souvent sont indispensables pour compléter les revenus de l'agriculture), sont les principales motivations de ces citoyens. Du coup, une majorité des militants vivent dans les campagnes, sont agriculteurs, viticulteurs. Les associations de spéléologues et de pêcheurs se sont aussi, très vite engagées dans la bataille. Les acteurs des parcs naturels nationaux et régionaux nous apportent leur soutien. Enfin, l'essentiel du travail d'information qui reste à faire, est celui auprès des citoyens vivant dans les grandes villes. Ils n'ont pas conscience que l'eau de leur robinet peut être polluée.

Nous savons depuis le début que cette bataille sera longue et difficile. Nous savons qu'en face de nous, les industriels du pétrole disposent de moyens sans commune mesure avec les nôtres. Nous restons donc déterminés et confiants dans la prise de conscience des populations et aspirons à ce que la lutte soit globale, et converge avec les autres et partout sur la planète

- **Mobilisation locale en Provence Côte d'Azur. Josiane Le Goff** (*Collectif Le Var dit non au gaz de schiste, le Var dit oui à la transition énergétique », France*)

95 maires sur les 175 du département ont pris des arrêtés interdisant la fracturation hydraulique sur le territoire de leur commune et pour la préservation de l'eau à l'usage des habitants.

35% du pétrole extrait provient de puits offshore ; en 2015, 50% des nouveaux forages seront offshore. Il n'y a pas de convention en ce domaine. Les pétroliers quadrillent la Méditerranée pour le gaz mais, de plus en plus, pour le pétrole. Précision sur le projet Gold : les Etats Unis développeraient des armes climatiques bien que ce soit interdit par les accords internationaux.

([http://fr.wikipedia.org/wiki/High frequency active auroral research program](http://fr.wikipedia.org/wiki/High_frequency_active_auroral_research_program)).

La technologie militaire du projet HAARP, en Alaska, utilise des antennes afin de transformer, en la bombardant d'ion, des parties de la ionosphère en miroir permettant, entre autres, de sonder le sol de la terre avec des ondes à hautes fréquences pour connaître la composition des sous sol et repérer les terres riches en pétrole, gaz, huile, métaux rares (lithium, iridium, ...) en vue de futures exploitations. D'après l'intervenante, le projet Gold existe, peut-être parce qu'ils savent, déjà, qu'il y a des ressources minières sous la couche de sel.

- **Mobilisation contre le gaz de schiste en Bulgarie. Borislav Sandov** (*National civil committee against shale gas studies and exploration through hydraulic fracturing in Bulgaria*)

La mobilisation a commencé il y a 6 mois. Le 18 janvier 2012, le Parlement a interdit l'usage de la fracturation hydraulique. Nous ne parlons jamais de risques mais de faits car ces risques sont déjà des réalités prouvant qu'il s'agit d'une technologie diabolique. Il faut toujours demander l'interdiction de l'exploration et de l'exploitation ayant recours à la fracturation hydraulique. Il faut obtenir un moratoire contre la fracturation hydraulique, puis des lois en restant sur cet objectif pour ne pas se disperser.

Nous attirons l'attention des médias avec des actions régulières de petite ou de grande ampleur, semaine après semaine, en profitant de tous les événements politiques, sportifs ... Nous parlons de la sécurité de l'eau mais également de sécurité alimentaire, du respect de la propriété des biens, des personnes, de la destruction des paysages et des zones agricoles... Nous faisons référence aux alternatives, aux énergies renouvelables... Nous dénonçons les spéculations des compagnies pétrolières et gazières et leurs pratiques de corruption pour

favoriser la prise de décisions étatiques qui leur soient favorables.

Des groupes de Bulgares vivant à l'étranger nous soutiennent et participent aux actions dans leur pays de résidence. Nous utilisons les réseaux sociaux : 60 000 personnes participent à la mobilisation sur facebook. Nous avons mis en place des groupes de travail scientifique, communication ...

Le 4 janvier 2012, 15 000 manifestants se sont réunis dans 15 villes de Bulgarie ce qui a fait une forte impression, notamment auprès de parlementaires. Le 18 janvier 2012, une manifestation s'est tenue devant le Parlement : 166 députés ont voté contre l'utilisation de la fracturation hydraulique et 6 pour.

Présentation de Borislav Sandov : http://prezi.com/yzk33b_9osr1/fraking-vs-water/

- **Mobilisation contre le gaz de schiste en Pologne. Marta Rozmystowicz (Collectif Syrena, Pologne)**

Le pétrole et le gaz sont propriétés de l'État. Les gens découvrent, un jour, qu'il y a un forage devant chez eux sans pouvoir s'y opposer, ni résister (situation vécue par l'intervenante). A Varsovie, la semaine prochaine, il y aura trois conférences sur la fracturation hydraulique et la stratégie gouvernementale contre les opposants au GdS. Ces conférences nombreuses ont lieu dans tout le pays. Il s'agit de campagnes lancées pour « éduquer » la population aux nouvelles technologies ; mais les gens résistent. Le gouvernement fera tout pour que les contestations n'aboutissent pas, au prétexte de ne plus dépendre de Gazprom.

Présentation d'une image de vidéo sur une zone d'extraction où les eaux usées sont stockées illégalement provoquant un scandale relayé par les médias locaux ; les médias nationaux sont pro GdS comme les fonctionnaires.

En mai 2011, le Ministre de l'environnement a garanti avec une loi la sécurité de l'exploration et de l'exploitation par fracturation hydraulique. Dernièrement, sept personnes ont été arrêtées pour corruption dans l'obtention des permis par corruption. Finalement, la colonisation du pays est en cours et le gouvernement, comme les députés, vont de l'avant. Les services secrets ont obtenu que le concepteur de notre site Internet national abandonne sa construction ; ce qui fait que nous n'avons toujours pas de site. Les militants sont menacés ou victimes de tentatives de corruption (offre de voiture...). Sur certains sites d'exploitation de gaz de schiste, les habitants sabotent les installations.

Autriche (message de soutien) : Le 2 mars 2012, deux maires concernés ont refusé leur autorisation à la compagnie autrichienne qui se retire en déplorant la manipulation et la désinformation de la population. Le prochain but est d'obtenir l'interdiction.

Québec (message de soutien) : Pas de nouvelles activités de forage depuis deux ans. C'est un moratoire implicite que les Québécois veulent explicite. Évaluation en cours des risques liés à la fracturation hydraulique faite par l'Université d'Aberdeen, en Écosse, fortement financée par les pétroliers.

- **Mobilisation contre le gaz de schiste en Allemagne. Rozenn Le Calvez (Collectifs allemands contre la fracturation hydraulique)**

Au début, sans connaissance en la matière, nous sommes devenus des experts aux yeux de la presse comme des politiques. La situation est compliquée du fait de l'organisation du territoire en landers ayant certaines prérogatives. Les landers à majorité vert-socialiste s'opposent contrairement aux landers à majorité néolibérale qui soutiennent l'industrie gazière, tout comme le gouvernement fédéral.

Des fracturations hydrauliques ont lieu depuis 30 ans pour réactiver des poches et tester la technologie. Selon

le lobbying des pétroliers et gaziers, l'abandon du nucléaire impose le recours au gaz, garantissant le versement de taxes, la préservation de l'emploi et la capacité d'être compétitif sur le marché mondial de la fracturation hydraulique. Les centrales à gaz produisent 20% de l'électricité ; 40 % du gaz vient de Russie. En Allemagne, les gens ne manifestent pas dans la rue. Par contre, ils favorisent les discussions à tous les échelons politiques, locaux, régionaux et nationaux.

Le jumelage nous intéresse notamment s'il permet la venue de députés opposés au GdS pour qu'ils rencontrent nos élus restant frileusement à l'abri de leur bureau. Il serait important d'organiser une manifestation internationale. Trouver un sigle international. En Allemagne, c'est la main rouge, signe de protestation neutre pour que les gens nous posent des questions. Elles sont plantées dans les jardins, au bord des routes, ...

Site : <http://www.gegen-gasbohren.de>

- ***Mobilisation contre le gaz de schiste en Irlande (Susan Griffin)***

Il y a deux zones de fracturation. L'une pour deux permis en vue de faire de la recherche, au sud ; l'autre pour l'exploration, en Irlande du nord. L'Irlande est un pays où il pleut beaucoup et aux rivières nombreuses ; d'où la peur de la pollution durable des nappes phréatiques. Le fleuve Shannon passe à proximité du forage d'Irlande du nord et traverse dix comtés en partageant l'Irlande d'est en ouest.

La mobilisation brise la loi du silence pour informer les citoyens et les élus. Après les réunions, nous donnons un petit kit pour montrer aux gens ce qu'ils peuvent faire. Le ministère accepte que les entreprises fassent de la recherche et le gouvernement ne fera rien s'il voit que c'est risqué.

En janvier 2012, nos flyers ont été diffusés par la poste, leur donnant un aspect plus officiel, notamment auprès des paysans isolés. Cela nous a coûté cher mais ce fut efficace. Le 17 mars, jour de la Saint Patrick, il y aura des défilés dans toutes les villes. Pour les produits, création d'un label « *garanteed fracking free* » avec un cahier des charges simple se limitant à : « pas de fracturation hydraulique sur le territoire de production ». Il nous faut entretenir la motivation et l'implication des gens.

- ***Espagne. Samuel Martin Sosa (Ecologistas en Accion, Espagne)***

La fracturation hydraulique est peu connue des gens. La presse en parle peu ; la télévision un peu plus. Nous sommes arrivés tardivement sur cette lutte, alors que les permis étaient accordés depuis 2008. Il n'y a que des mobilisations locales sans coordination nationale d'où des implications plus ou moins importantes.

Il y a beaucoup de permis pour l'exploitation des hydrocarbures mais on ne peut pas savoir ceux concernant le GdS. La loi interdit de communiquer le mode d'exploitation. Il y a des interférences entre les compétences régionales et nationales. Pour le moment, il n'y a pas eu un seul forage suite aux permis accordés depuis trois ans ; ils devraient commencer cette année, au Pays basque. Les municipalités jouent une partie importante en se mettant de notre côté. Il faut renforcer les alliances avec les commissions ouvrières, les agriculteurs..., contre la fracturation hydraulique. Avec un objectif majeur : protéger les nappes phréatiques et le maintien de l'accès à l'eau potable dans les villes.

Il nous faut obtenir des études d'impact environnemental. Un tribunal a décidé d'un moratoire en attendant de savoir si une étude d'impact serait nécessaire ou pas.

Il est proposé aux municipalités un label « territoire libre de fracturation hydraulique », avec panneaux à l'entrée des villes.

A l'issue de cet atelier, un texte a été proposé :

Conclusions et propositions – Atelier Marseille – 16 mars 2012 Contre les gaz / huiles de schiste et la fracturation hydraulique, construisons un mouvement international !

Réunis à Marseille ce vendredi 16 mars à l'occasion du Forum Alternatif Mondial de l'eau, nous, activistes et militants engagés dans la lutte contre les gaz de schiste en Bulgarie, Pologne, Irlande, Allemagne, Espagne, Etats-Unis, France, etc. réaffirmons avec détermination notre opposition catégorique à toute exploitation de gaz et huiles de schiste et à toute utilisation de la fracturation hydraulique sur nos territoires.

Comme le montrent de nombreux exemples aux Etats-Unis, au Canada, en Angleterre et ailleurs, l'exploitation de gaz et huiles de schiste suscite d'innombrables pollutions chimiques et toxiques, des conséquences sanitaires sur les populations, le gaspillage d'eau potable, la destruction des territoires, des tremblements de terre, de très importantes émissions de gaz à effets de serre. Nous n'en voulons pas, ni ici ni ailleurs, ni aujourd'hui ni demain..

Suite à nos mobilisations citoyennes, particulièrement celles des populations locales les plus concernées, la fracturation hydraulique est interdite, ou sous des formes diverses de moratoire ou restrictions, dans plusieurs centaines de lieux sur la planète.

Pour étendre ces mobilisations, nous nous engageons :

- à renforcer notre travail de coordination européenne et internationale ;
- à rédiger un document de positionnement commun et une pétition internationale contre la fracturation hydraulique ;
- à convenir d'un calendrier commun ;
- à construire une journée de mobilisation internationale commune le plus rapidement possible ;

Parmi les dates de prochaines initiatives évoquées :

- 17 mars : Journée de mobilisations en Irlande ; Manifestation à Marseille (France) !
- 8 avril : Trafalgar du gaz et pétrole à La Seyne-sur-Mer (France)
- 5 mai : Journée internationale contre les sables bitumineux
- 9 mai : Forum européen à Bruxelles
(à compléter...)

Ont contribué à la rédaction de ce document : Geert de Cock (*Food & Water Watch*), Maxime Combes (*Attac France*), Vincent Espagne (*collectif Plaines du Languedoc*, France), Estelle Tardy (*Collectif Causse Méjean*, Lozère, France), Borislav Sandov (*National civil committee against shale gas studies and exploration through hydraulic fracturing in Bulgaria*, Bulgarie), Marta Rozmysłowicz (*Collectif Syrena*, Pologne), Rozenn Le Calvez (*collectifs allemands contre la fracturation hydraulique*, Allemagne), Susan Griffin (*Fracking Free Ireland*, Irlande), Samuel Martin Sosa (*Ecologistas en Acción*, Espagne).

Table ronde. Eau et barrages hydroélectriques

Vendredi 16 mars, 13:00/15:30

Coordination: Zachary Hurwitz (*International Rivers, Etats-Unis*), Ronack Monabay (*Les Amis de la Terre et Counter Balance, France*), Caterina Amicucci (*Campagna per la Riforma della Banca Mondiale, Italie*)

Participants : Juan Pablo Orrego (*Ecosistemas, Chili*), Baltazar de la Cruz Rodríguez (*Consejo de la Juventud Maya, Garifuna y Xinca- Consejo de Comunidades indígenas del Territorio Ixil- Fundamaya, Guatemala*), Danilo Urrea (*CENSAT Agua Viva, Colombie*), Serhat Resul (*The Right to Water Campaign and the Initiative to Keep Hasankeyf Alive, Turquie*), Nguyen Viet Dung (*Pan Nature (Vietnam)*), Naseer Memon (*Sindhi Coalition, Pakistan*), Ivanei Dallacosta, Iury Bezerra (*Movimento dos Atingidos por Barragens –*

MAB, Brésil, Ronack Monabay, Caterina Amicucci.

Synthèse : Zachary Hurwitz, Traduction : Zachary Hurwitz et Anna Bednik

Les grands barrages sont présentés par leurs défenseurs comme des solutions « vertes » pour la production d'énergie renouvelable. Toutefois, la réalité est bien différente. La création d'immenses réservoirs d'eau submerge des terres cultivées et des forêts, naturellement riches en matière organique. La décomposition de cette dernière libère de grandes quantités des gaz à effet de serre (en particulier méthane et protoxyde d'azote, dont le pouvoir réchauffant est respectivement 25 et 300 fois plus fort que celui du CO₂). Loin de contribuer à la lutte contre le changement climatique, la construction des grands barrages l'accélère : elle participe au réchauffement global de la planète, à hauteur de 4 à 28% (selon les différentes estimations), et même l'estimation la plus basse (4%) est déjà supérieure à « la contribution » du secteur de l'aviation.

Il existe 52 000 grands barrages dans le monde et 60 % des rivières souffrent de leurs impacts profonds et souvent irréversibles. Les grands barrages provoquent de graves perturbations dans le fonctionnement des cours d'eau et des écosystèmes. Ils contribuent à la disparition de nombreuses espèces végétales et animales. Pour les communautés qui dépendent de leur environnement pour vivre, l'impact est brutal : la diminution des superficies des terres cultivables et des réserves de poisson, la détérioration de la qualité de l'eau et la déforestation. D'autre part, la rétention d'eau crée les conditions favorisant le développement de maladies (dont la dengue et le paludisme). L'ensemble de ces impacts réduit considérablement la possibilité pour les populations locales de continuer à vivre dans leur habitat naturel. D'autre part, entre 40 et 80 millions de personnes ont déjà été déplacées à cause des grands barrages (sans compter les centaines de millions des déplacés en raison des infrastructures connexes et/ou lésées par la dégradation environnementale : le nombre de victimes estimées se chiffre à 472 millions).

Session 1 - Lutttes locales contre les barrages

- ***Combattre les grands barrages au Chili : que se cache derrière ? Juan Pablo Orrego (Ecosistemas, Chili)***

Sans résumé. Vidéo de l'intervention bientôt disponible sur www.aldeah.org. Vidéo des réponses aux questions (en espagnol ; par Michel Droin) : youtu.be/VLr_-msATxU

- ***Conflits environnementaux autour de l'eau et des barrages en Colombie. Danilo Urrea (CENSAT Agua Viva Colombie)***

La présentation de CENSAT Agua Viva – Les Amis de la Terre Colombie – s'est centrée sur la présentation des caractéristiques du modèle colombien, qui exacerbe la production d'hydroélectricité au profit des entreprises transnationales, en violant systématiquement les droits des populations. La "sécurité démocratique" instaurée dans le pays durant 2002 – 2010 a créé les conditions pour l'entrée sans restrictions de l'investissement direct en provenance de l'étranger, en utilisant comme stratégie la militarisation du territoire et la rédaction des « lois de la spoliation » (leyes del despojo) par le Congrès de la République. La politique minière-énergétique a été favorisée, principalement pour assurer les profits d'ENEL et d'EMGESA ; il existe actuellement environ 40 mégaprojets de caractère hydroélectrique. Certains d'entre eux sont des références pour leur envergure et leur niveau de conflictivité, comme par exemple les projets de Quimbo et de Hidrosogamoso.

Les conflits socio-environnementaux générés par ces projets naissent à cause de leurs impacts pour les territoires et leurs habitants, les déplacements et la non-relocalisation des populations, la destruction des zones agricoles les plus viables, la disparition d'espèces animales et végétales, la militarisation des territoires, la

criminalisation de la protestation, etc. D'autre part, le rôle joué par l'Etat colombien a été celui de garant des investissements étrangers, contre les intérêts et les demandes des mouvements et organisations qui s'opposent aux mégaprojets hydroélectriques, ce qui l'éloigne considérablement des obligations d'un Etat dans le cadre de l'Etat social de droit, en permettant des irrégularités qui auraient dû impliquer sa suspension immédiate.

La présentation a aussi fait référence aux alternatives proposées par le Mouvement Fleuves Vivants (Movimiento Ríos Vivos), mouvement composé de communautés, organisations de base et réseaux locaux et régionaux réunissant des pêcheurs, des environnementalistes, des paysans et des afro-descendants de différentes parties du pays. Ce mouvement a réussi à consolider une vision de défense territoriale face à la politique minière-énergétique, et ceci non seulement sur le thème de barrages, car, étant donné que l'ensemble de cette politique était conçue pour une agression territoriale, d'autres composantes doivent être défendues pour construire la souveraineté énergétique et hydrique.

Vidéo de l'intervention bientôt disponible sur www.aldeah.org. Vidéo des réponses aux questions (en espagnol ; par **Michel Droin**) : youtu.be/VLr_-msATxU

- ***La lutte des Mayas Ixil du Guatemala pour défendre l'eau et le territoire contre l'attitude coloniale et raciste de la multinationale italienne ENEL. Baltazar de la Cruz Rodríguez (Consejo de la Juventud Maya, Garifuna y Xinka- Consejo de Comunidades indígenas del Territorio Ixil-Fundamaya, Guatemala)***

Sans résumé. Vidéo de l'intervention bientôt disponible sur www.aldeah.org. Vidéo des réponses aux questions (en espagnol ; par **Michel Droin**) : youtu.be/VLr_-msATxU

- ***« Sécurité et hégémonie » dans la politique turque en matière d'hydroélectricité. Serhat Resul (The Right to Water Campaign and the Initiative to Keep Hasankeyf Alive, Turquie)***

Serhat Resul a présenté une nouvelle catégorie de barrages en Turquie, appelée « barrages de sécurité ». A cause du conflit kurde et de la guerre civile en Turquie, le gouvernement a commencé à construire de nouveaux barrages dans la région sud-est, proche des frontières avec l'Irak et l'Irak, dans les villes de Hakkari et Şırnak. En totalité, 11 « barrages de sécurité » sont programmés, et la construction de certains a déjà commencé. Tous sont prévus pour entrer en opération dans les deux ans à venir. Le principal objectif de ces « barrages de sécurité » est de contrecarrer le mouvement des guérillas kurdes PKK dans la région. L'idée vient d'un raisonnement désuet selon lequel les guérillas arrivent forcément d'autres pays – nommément d'Irak et d'Irak – et, donc, il est possible de les arrêter par des barrières physiques, dans ce contexte, par l'eau.

Penser de cette façon est une erreur, pour deux raisons. D'abord, les guérillas ne viennent pas d'autres pays pour attaquer les soldats turcs, elles sont toujours présentes dans la région et elles bénéficient de l'appui de 80% de population locale. Ensuite, comme l'expérience de certains pays le prouve, il est impossible d'arrêter le mouvement d'une guérilla par des barrières physiques.

C'est Saddam Hussein qui a été le premier à avoir eu l'idée des « barrages de sécurité ». Il l'avait mise en application contre un autre mouvement kurde, en Irak, dans la décennie 70. Toutefois, son plan n'a pas fonctionné et ces barrages n'ont fait que dégrader l'environnement et la vie des populations locales.

En Turquie, les « barrages de sécurité » ont été planifiés, décidés et lancés en l'espace de seulement 3 mois ! Ce qui signifie que personne n'a observé ni mesuré les caractéristiques des cours d'eau, alors que la planification d'un barrage exige d'étudier scrupuleusement le fleuve et son cours, pendant une longue période, parfois pendant plusieurs années. Les impacts négatifs de ces barrages sur l'environnement et les populations

locales n'ont pas non plus été pris en considération.

Lorsque le gouvernement a annoncé son plan, il a déclaré que l'unique objectif de ces nouveaux barrages était d'arrêter le mouvement du PKK. Cependant, après les objections formulées par des organisations de la société civile et par des institutions, en janvier dernier, le gouvernement a finalement déclaré que les barrages allaient aussi produire de l'électricité! Cette déclaration démontre clairement que l'intention du gouvernement est de construire ces barrages ni pour l'électricité, ni pour l'agriculture, mais uniquement pour servir ses objectifs militaires.

Barrages, luttes, cosmovision : Vidéo des réponses depuis la Colombie, le Chili et le Guatemala (en espagnol ; par **Michel Droin**) : youtu.be/VLr_-msATxU

Session 2 - Nouvelle économie politique de l'énergie hydraulique

- **Barrages, nouveaux acteurs financiers et mécanismes de développement propre (MDP). Analyse et discussion stratégique.** Caterina Amicucci (*Campagna per la Riforma della Banca Mondiale - CRBM, Italie*) et Ronack Monabay (*Les Amis de la Terre et Counter Balance, France*)

Depuis 2000, après une période de déclin, on assiste à un renouveau de l'intérêt des investisseurs – aussi bien publics que privés – envers les grands barrages hydroélectriques. Les institutions financières internationales comme la Banque Mondiale ou la Banque européenne d'Investissement (BEI), tout comme les banques privées et les entreprises des pays du Nord, s'intéressent de nouveaux aux rivières et fleuves des pays du Sud avec l'objectif affiché de « contribuer au développement ». Au lieu d'aider les Nations à se former une opinion critique sur ce type de projets, les institutions financières internationales proposent donc des prêts attractifs : la BEI, une institution peu connue et très opaque vis-à-vis du public, est l'un des majeurs contributeurs de fonds dans le secteur: elle a dépensé plus de 72 millions de dollars en prêts en 2010 (à titre de comparaison, la Banque Mondiale a dépensé 57,8 millions d'euros). Il est supposé que la BEI agit en nom des citoyens européens, mais il est très difficile d'obtenir des informations sur les projets qu'elle finance. Aujourd'hui, plus de 12 % de l'activité de la BEI se trouve hors l'Union européenne.

La BEI a dépensé depuis 2003 plus de 900 millions en prêts pour la construction des grands barrages, en prétendant que ces derniers sont une énergie propre et renouvelable. Ce développement est particulièrement évident en Afrique, dans les Caraïbes et le Pacifique (ACP), où 8 barrages ont été financés par le BEI pendant cette période, alors que, sur la même période, elle n'a pas jugé bon d'investir un seul euro dans la santé ni l'éducation. En accord avec le Traité de Lisbonne, les prêts de la BEI doivent contribuer à atteindre les objectifs que l'UE s'est fixée en matière de coopération avec les pays du Sud, à savoir la réduction et l'éradication de la pauvreté. Il est supposé que la BEI doit « évaluer ses prêts en fonction de leur contribution aux objectifs comme « les objectifs du Millénaire » et le développement durable ». Pourtant, les décisions de la BEI sont prises en grande partie selon le principe de rentabilité et elle se contente d'accepter les études d'impact réalisées par ceux qui argumentent pour l'approbation de leurs projets.

La vérité est que la logique économique des grands barrages est souvent liée aux intérêts des grandes industries à la recherche de l'électricité bon marché pour la fabrication des produits destinés à l'exportation. Prenons par exemple le Cameroun, où plus de la moitié de la population n'a pas accès à l'électricité, et où la BEI s'apprête à financer le barrage de Lom Pangar, lequel permettrait l'expansion d'une usine de fonte d'aluminium (qui utilise déjà, à elle seule, environ la moitié de l'énergie produite au Cameroun) appartenant pour moitié à une multinationale britannique Rio Tinto (47,5%) et à 5 % à l'AFD. De plus, La BEI souffre d'un manque alarmant de règles sociales et environnementales. Les documents qu'elle fournit font juste état de principes flous et confus, qui ne permettent en aucun cas d'évaluer correctement les projets qu'elle soutient.

Ces lacunes ont conduit droit dans le mur quelques-uns des projets financés : le tunnel du barrage de Gilgel Gibe 2 en Ethiopie s'est effondré début 2010 quelques jours après son inauguration ; le projet hydroélectrique de Dos Mares (détenu à 100 % par le groupe français GDF Suez) a provoqué en août 2010 l'inondation d'un village suite à l'ouverture d'une écluse, puis, en octobre 2011, une des turbines s'est effondrée avant même que la centrale soit opérationnelle. Il est inadmissible que la BEI accepte de financer des projets aussi risqués sans même être en mesure d'analyser leurs conséquences.

Suite aux controverses sur les grands projets hydroélectriques, la Commission mondiale des barrages (CMB) a été créée en 1998 par les Nations Unies (à l'initiative de la Banque mondiale). Cette commission propose plusieurs recommandations qui, si elles étaient sérieusement prises en compte, amèneraient une réorientation des investissements des grands barrages vers des projets de micro-hydrauliques répondant mieux aux besoins des communautés:

- Obtenir l'accord libre, préalable et informé des personnes affectées,
- Evaluer toutes les autres options possibles en amont du projet
- Préserver les cours d'eau et les moyens de subsistance en donnant la priorité à l'optimisation des barrages déjà existants
- Reconnaître les droits et partager les bénéfices en mettant en place des mécanismes d'atténuation et de compensation pour les populations affectées
- Assurer le respect des règles et normes en mêlant incitations et sanctions

En ce moment, ces aspects ne sont pas pris en compte par le BEI. Cette dernière doit changer radicalement ces pratiques et adopter des règles strictes et restrictives pour évaluer l'impact social et environnemental des projets des barrages avant de les financer.

Alternatives. A la différence des grands barrages, les mini-projets hydroélectriques (avec une puissance inférieure à 10 MW) ne transforment pas les cours de manière drastique. Leur impact environnemental est bien moindre (s'ils sont mis en place correctement...), et ils permettent la production d'énergie au niveau local, avec des investissements bien inférieurs, alors qu'ils améliorent l'autonomie des communautés. La production d'électricité à petite échelle est, pourtant, très rarement la priorité des gouvernements.

Au Népal, la mobilisation de la société civile a obtenu l'annulation de la construction du barrage Arun III, appuyée par la Banque Mondiale. Ce désastreux projet (avec un coût de 1 milliard de dollars, presque 1,5 fois le budget national du Népal) aurait eu pour conséquence, entre autres, la destruction de l'une des dernières forêts de la cordillère de l'Himalaya et aurait été une menace pour la survie des populations locales. Cette victoire a obligé le gouvernement à considérer l'intérêt des microcentrales hydro-électriques et a ouvert le secteur de l'énergie aux petits producteurs, ce qui a permis à de nombreux petits villages de développer leurs propres projets, parmi lesquels certains sont gérés de façon collective. Enfin, en comparaison avec la capacité de production estimée de Arun III, cette évolution a permis de produire presque un tiers d'énergie en plus, deux fois plus rapidement et deux fois moins cher. Jusqu'à aujourd'hui, la BEI n'a financé aucune alternative de ce type.

Vidéo de l'intervention de **Ronack Monabay** (par **Michel Droin**) : youtu.be/OskvnSWkKbM

Ci-dessous le lien vers une cyber-pétition adressée au président de la BEI pour lui rappeler que la première mission de l'institution qu'il dirige dans les pays « extra-communautaires » est celle de « lutter contre la pauvreté et promouvoir le développement durable », et non pas celle d'obtenir des bénéfices !

FR : <http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/stoppons-financements-union-europeenne-faveur-grands-barrages-pays-sud-439.html>

EN: http://www.cyberacteurs.org/cyberactions/pres_lang.php?id=439&lang=ang

- ***Lavage vert de l'énergie hydraulique: critique de l'HSAP (Hydropower Sustainability Assessment Protocol : Protocole d'évaluation de la durabilité des barrages hydroélectriques). Zachary Hurwitz (International Rivers, Etats-Unis), avec Nguyen Viet Dung (Pan Nature (Vietnam))***

L'industrie des barrages hydroélectriques a commencé une campagne de maquillage vert, à travers la rédaction de ses propres lignes directrices pour « l'hydroélectricité durable », appelé le Protocole d'Évaluation de la Durabilité des Barrages (HSAP par son sigle en anglais). Le HSAP menace d'affaiblir les standards sociaux et environnementaux pour la construction des barrages et, dans certains cas, risque de se substituer aux recommandations de la Commission Mondiale des Barrages. Le HSAP peut permettre que les constructeurs des barrages maquillent leurs barrages de vert, même quand ces derniers sont particulièrement destructeurs. Les compagnies E.On, EdF, Statkraft, SN Power, Landsvirkjun, Itaipú Binacional, HydroTasmania, Manitoba Hydro, Odebrecht, Sarawak Energy, GDF Suez et Hydropower Equipment Association se sont engagées à appliquer le HSAP dans leurs projets. Il est nécessaire que la société civile exige des comptes aux constructeurs des barrages, en suivant les normes les plus strictes, comme les recommandations de la Commission Mondiale des Barrages et qu'elle empêche les gouvernements nationaux d'adopter le HSAP dans le cadre de leurs politiques nationales. Pour plus d'information: <http://www.internationalrivers.org/social-and-environmental-standards/hydropower-sustainability-assessment-protocol/hsap-standards>

- ***Les grands barrages et le désastre environnemental dans le delta du fleuve Indus. Naseer Memon, activiste pour le droit à l'eau des riverains (Sindhi Coalition, Pakistan)***

Le Pakistan possède un des plus grands systèmes d'irrigation au monde. Durant les quatre dernières décennies, le Pakistan a construit deux grands barrages, une demi-douzaine de digues et une douzaine de canaux de liaison entre les fleuves. Toutes ces structures se trouvent principalement dans la province de Punjab. La massive déviation des eaux réalisée en amont a amené le delta du fleuve Indus, autrefois riche, au bord de la mort. Si la zone du delta était de 6000 kilomètres carrés il y a un siècle, elle se réduit aujourd'hui à 250 000 kilomètres carrés. Le flux du fleuve vers le delta s'est réduit de 150 millions d'acres-pies en 1890 à seulement 10 millions dans la décennie 1990. Comme conséquence, le dépôt de limon s'est réduit de 400 à 100 millions de tonnes durant le siècle passé. La réduction du flux vers le delta a provoqué l'intrusion de la mer dans les zones côtières. Selon une étude officielle, plus de 1,2 millions d'acres de terre de la province de Sindh ont été envahis par la mer à cause du manque de flux d'eau fraîche pour diminuer le niveau de la mer. Presque 300 000 personnes ont dû abandonner la zone du delta, et elles ne sont même pas considérées comme victimes des barrages et déviations. Les impacts sont également graves pour la biodiversité du delta. Selon une étude réalisée par la WWF Pakistan, la sixième plus grande forêt de mangroves du monde, qui occupait 263 000 hectares en 1977, s'est réduite aujourd'hui à seulement 73 000 hectares. Seulement 15% de la forêt qui subsiste se trouve en bon état de santé. En 1950, on trouvait dans le delta 8 espèces de palétuviers. Aujourd'hui, 4 d'entre elles ont disparu.

- ***Énergie et société en Amazonie. Ivanei Dallacosta, Iury Bezerra (Movimento dos Atingidos por Barragens – MAB, Brésil)***

Sans résumé

Table ronde de synthèse. **Contrer l'extractivisme, défendre l'eau : Conclusions du débat – ébauche d'une feuille de route**

vendredi 16 mars 2012 – 15h30/18h

Coordination et animation : *Anna Bednik* (Collectifs ALDEAH et « Ile-de-France non aux gaz et pétrole de schiste », association France Amérique Latine) et *Juliette Renaud* (les Amis de la Terre)

« Eau et extractivisme » : Contexte général

« Eau et extractivisme » depuis une perspective globale. Quelles articulations avec d'autres problématiques du FAME ? *Mourik Bueno de Mesquita* (Centro Bartolomé de las Casas, Cusco, Pérou) - Sans résumé

Surconsommation et politiques de sécurisation d'accès aux matières premières. *Fanny Simon* (AITEC, France) - Sans résumé

« Eau et extractivisme » : Conclusions des travaux du FAME

Conclusions des ateliers et tables rondes de l'axe thématique: hydrocarbures (Vincent Espagne, Collectif Plaines du Languedoc, France), gaz et pétrole de schiste (Geert de Cock, Food and Water Watch Europe, Belgique), mines (Lino Pizzolon, Observatorio del agua, Argentine) et barrages (Zachary Hurwitz, International Rivers, Etats-Unis) – pour le résumé, voir « débat et conclusions »

« Eau et extractivisme » : nos mouvements, notre mouvement ? Echange d'expériences et convergences, pour quel agir ?

Agir en justice : empêcher la mise en œuvre des projets extractivistes, défendre les droits des victimes et lutter contre la criminalisation des résistances. *Antonio Gustavo Gómez* (procureur général à la Cour fédérale de Tucuman, Argentine). *Re transcription et traduction: Cathy Ferré (FAL Marseille)*

En Amérique Latine, on pourrait remplir des tonnes de livres avec l'histoire de la douleur et des souffrances de nos peuples. Mais cette histoire ne date pas de maintenant, elle dure depuis 400 ans, depuis qu'on nous a volé notre or. En Bolivie, plus de 10 millions de nos frères sont morts, et on en est toujours au même point ! Nos morts ne sont peut-être pas aussi nombreux qu'autrefois, mais nous avons nos morts ! Nos femmes sont violées en Equateur, par les forces de sécurité qui protègent les entreprises pétrolières et minières.... et on dirait que les procureurs d'Equateur l'ignorent ! Nos frères péruviens sont torturés et personne ne s'en rend compte ! Les droits humains sont actuellement bafoués en Argentine, par des lois censées lutter contre le terrorisme mais utilisées pour nous accuser d'être des « terroristes environnementaux ». Nous venons de découvrir un projet intitulé X (drôle de nom !), créé par les militaires et les forces de sécurité. Il s'agit d'infiltrer des mouvements, tel le mouvement environnemental, pour savoir quelles sont les relations personnelles des militants. En Uruguay la situation est à peu près la même.

En Europe, cette criminalisation des luttes environnementales n'existe pas encore : à l'occasion de la marche

que nous avons faite sur les escaliers de la gare St Charles à Marseille⁵, il y avait à peine 2 ou 3 policiers qui tournaient autour de nous! Si on avait réalisé ce rassemblement dans n'importe quel pays d'Amérique Latine, on en aurait eu au moins une demi-douzaine avec armes et matraques.

Que pouvons-nous faire contre tout cela ? Que pouvons-nous faire pour éviter la répression quand 7000 ou 9000 personnes occupent les rues pour dire non à une mine, comme cela se passe souvent en Argentine ? Je voudrais vous donner quelques idées, qui, au moins en Amérique Latine, peuvent nous servir d'outils. [...] C'est possible d'utiliser dans d'autres régions d'Amérique Latine les outils simples et concrets que nous employons en Argentine, car nos législations se ressemblent beaucoup.

Tout d'abord, je crois que nous ne pouvons pas organiser de manifestations ou de rassemblement sans faire appel à un **texte juridique qui empêche les forces répressives de nous emprisonner**. Il est fondamental d'utiliser ce moyen préventif, simple, connu sous le nom de *habeas corpus*. Cela consiste à prévenir un juge, avant une manifestation, qu'il s'agira d'une initiative pacifique, qu'il n'y aura pas de violence et que donc toute répression serait de la responsabilité du gouvernement. On demande ainsi à ce juge d'empêcher les arrestations. C'est comme si ce juge, qui pourrait être amené à se charger par la suite du dossier pénal, était prévenu qu'aucun délit ne sera commis et que si des arrestations se produisent, ce sera de sa faute ! Ce procédé a donné des résultats intéressants en Argentine et en Bolivie. Dans d'autres pays d'Amérique Latine, cette idée de *l'habeas corpus* comme outil préventif dans ce genre de lutte, a déjà fait son chemin.

Le second principe fondamental, c'est que dans ce genre de manifestation, **il ne faut pas qu'il y ait de drapeaux ni de banderoles de partis politiques** parce que cela rendrait plus difficile l'engagement de la société dans cette lutte.

Troisièmement, quand nous sommes victimes de la répression, nous devons **contrattaquer c'est-à-dire engager nous-mêmes des actions pénales et porter plainte contre les fonctionnaires de l'Etat**, afin d'aboutir à un équilibre et de faire annuler des accusations. En Argentine, il y a actuellement 5000 personnes accusées et poursuivies en justice et quand nous contrattaquons et que nous engageons des actions pénales contre les entreprises, cela permet d'obtenir l'abandon des poursuites contre les militants.

Enfin, en Amérique Latine, nous avons **le traité de San José de Costa Rica**⁶ qui nous a aidés à gagner des cas comme celui de la communauté du Chaco ou celui des aborigènes Qom. Sur le site Internet de la Commission Interaméricaine des Droits Humains (CIDH)⁷, vous pouvez lire des exemples qui montrent clairement des cas où cette commission ordonne au gouvernement de respecter les droits des citoyens et de ne pas leur porter préjudice. Le 28, mars, nous présenterons à la CIDH une accusation de crime contre l'humanité qui concerne la contamination environnementale sur les territoires de nos peuples aborigènes, par l'entreprise multinationale Xstrata Cooper qui exploite la mine la Alumbreira. Dans ce cas, l'Etat fédéral n'a pas préservé les droits des peuples qui vivent aux alentours.

Ce sont là quelques exemples des outils que nous pouvons utiliser pour nous défendre face à la répression des luttes environnementales.

⁵ Le 14 mars avant l'ouverture officielle du FAME voir : <http://www.fame2012.org/fr/2012/03/25/pour-les-rivieres-et-contre-les-barrages/>

⁶ CONVENCION AMERICANA SOBRE DERECHOS HUMANOS / CONFERENCIA ESPECIALIZADA INTERAMERICANA SOBRE DERECHOS HUMANOS/ San José, Costa Rica 7 al 22 de noviembre de 1969 <http://www.oas.org/juridico/spanish/tratados/b-32.html>

⁷ <http://www.oas.org/es/cidh/>

Pour ce qui est de mes propositions pour la conclusion des travaux du FAME, d'abord je pense que nous devons travailler à la création d'un **Cour Pénale Internationale pour juger les délits environnementaux**. Certains prétendent qu'il faut de l'argent pour créer une telle juridiction : c'est faux ! On dit aussi qu'on ne peut pas poursuivre en justice les patrons des grandes entreprises multinationales : c'est faux ! On peut les mettre en prison ! Ce ne sont plus les Etats qui doivent être poursuivis pénalement mais les patrons des multinationales par le biais d'une doctrine juridique que les avocats connaissent sous le nom de « théorie de la maîtrise de l'action »⁸. Cela suppose aussi que nous allons nous heurter à une grande résistance du secteur académique, particulièrement des juristes qui considèrent que c'est trop audacieux et ne sont pas d'accord avec nos principes.

En Amérique Latine il y a autre chose que nous utilisons souvent et qui pourrait servir au monde entier : sur le **site Internet du réseau des procureurs environnementaux** d'Amérique latine⁹, un réseau qui va du Mexique à Ushuaia, il y a un onglet qui sert à déposer des plaintes. Il me semble qu'après le FAME, **on devrait créer un site Internet sur lequel on puisse recevoir des plaintes pour des délits environnementaux**, afin que des avocats puissent assister ceux qui présentent leurs cas et les aider à porter plainte légalement quel que soit leur pays. Cela permettrait aussi de créer une base de données pour le FAME, à partir des contenus des plaintes déposées sur ce site. Pour cela, il n'est pas nécessaire de disposer d'un réseau mondial d'avocats. Notre expérience nous montre que nous pouvons apporter des réponses même pour des cas lointains. Par exemple, en ce moment nous nous occupons d'un cas en Namibie, en Afrique. Nous avons traité des cas en Amérique Centrale, en Equateur, Mais bien sûr, il faut regrouper au moins une dizaine d'avocats de diverses régions du monde, qui puissent donner des réponses en plusieurs langues, préparer concrètement et suivre les plaintes afin de donner aux citoyens des chances d'avancer dans leurs luttes.

Il faudrait aussi **créer un site Internet pour coordonner nos actions** car nous venons de pays très divers, nous sommes de lieux très différents, mais je suis sûr que chacun d'entre nous peut reproduire des idées et interpellier les autorités en mettant en pratique des idées communes. Cette page pourrait comporter 4 ou 5 idées fondamentales que nous nous efforcerions de traiter dans nos pays respectifs.

Vidéo de l'intervention d'Antonio Gustavo Gómez (par Michel Droin) – en espagnol: youtu.be/nWbWosIw9xY (bientôt sous-titrée en français sur www.aldeah.org)

Interview d'Antonio Gustavo Gómez lors du FAME (par Fame's Media Team) – en espagnol et en anglais: youtu.be/1nZOXqkIKI (bientôt sous-titrée en français sur www.aldeah.org)

Les réseaux de mouvements anti-extractivisme : « se connaître et se reconnaître ». Exemple de l'Assemblée Nationale des victimes environnementales (ANAA) au Mexique. Graciela González (un Salto de Vida, Mexique). Transcription : Dalila Atalaya. Traduction : Natacha Ramis

Je viens d'une région de l'ouest du Mexique, El Salto de Jalisco ; j'appartiens à une organisation locale, Agrupación Un Salto de Vida. Notre village est l'exemple même de ce qui ne devrait jamais arriver nulle part, dans aucun pays. Il y a 40 ans, des millions de poissons morts sont apparus dans le fleuve Santiago, et peu après nous étions tous en train de mourir. Le vivant est devenu une marchandise – morte - et nous sommes des

⁸ Cette doctrine juridique, créée par le juriste allemand Claus Roxin, établit la responsabilité de l' « homme de derrière », qui a donné l'ordre du crime depuis son bureau et sans lequel le délit n'existerait pas. Elle s'applique dans la majorité des jugements des délits de lèse- humanité.

⁹ Red de fiscales ambientales de América Latina: <http://www.mpambiental.org/?lang=es>

survivants.

Pour lutter contre cela, nous avons uni nos forces dans tout le Mexique, dans 16 des 31 Etats de la République¹⁰. Nous communiquons constamment de manière virtuelle, mais nous nous réunissons surtout lors d'assemblées qui ont permis aux populations rurales, urbaines et périurbaines d'être sur la même longueur d'onde. L'unique raison qui nous mobilise tous est la préservation de la vie. Tous les ans, nous nous réunissons en assemblée nationale et nous partageons. Nous sommes un groupe d'organisations sociales de toutes classes. Qu'est-ce que je veux dire par « sociales » ? Tous. Même si je ne suis pas catholique pratiquante, je vais quand même à l'église pour prendre la parole. C'est pour cela que tous ces groupes - syndicats, paysans, enseignants, universités, etc. - nous formons un ensemble.

Nous avons recueilli de la documentation sur 200 cas et mouvements spécifiques. Beaucoup d'entre eux sont déjà impliqués dans de réelles démarches juridiques, au niveau pénal par exemple, et certains ont certaines ont déjà abouti. Nous travaillons autour de 3 axes. Le premier est **l'échange d'expériences pour se connaître et se reconnaître**. Le deuxième est : **formuler les plaintes et les déclarations**. Nous avons mis en place un groupe d'environ 30 avocats spécialisés dans différents secteurs, qui travaillent sur les cas concrets.

L'Assemblée des Victimes Environnementales (*ANAA en espagnol*) a dû développer des mécanismes de réponse aux urgences. Malheureusement, au Mexique, nous n'avons pas toujours suffisamment de temps pour réfléchir. Nous devons souvent réagir au jour le jour sans créer une situation idéologique préalable. Et plus encore, en ce moment nous déplorons la mort de notre compagnon de lutte (Bernardo Vásquez Sánchez, de Oaxaca, qui aussi participait à la ANAA, a été assassiné pendant le FAME). Pourquoi ? Parce que nous faisons face de manière frontale, même si nous cherchons aussi à nous créer des soutiens juridiques. En Amérique latine, la base légale est souvent contradictoire, diffuse, dispersée et qui ne nous protège pas. Dans nos assemblées, où nous cherchons à travailler de façon horizontale, participative et sans que l'engagement implique de se mettre en avant, nous sommes totalement « apartidaires » (*ne dépendons d'aucun parti*).

Notre troisième axe de travail est **la formation**. Nous organisons des ateliers tout au long de l'année. Et une fois par an, nous nous réunissons une semaine entière pour nous former mutuellement, pour comprendre, par exemple ce que sont les politiques publiques. Pourquoi ? Qui les impulse ? Que fait l'Union européenne ? Quel est le rôle des Etats-Unis ? Nous travaillons aussi sur la diffusion, sur la visibilisation des problèmes, sur les liens avec d'autres luttes, sur nos urgences et, maintenant, nous parvenons même à organiser des assemblées régionales. Nous allons à pied dans chaque village, en passant de l'un à l'autre, en discutant. Nous ne leur écrivons pas de mails, nous ne leur téléphonons pas. Nous nous déplaçons, et nous discutons. Nous leur disons : « que faites-vous ? Ce fleuve nous unit, alors, nous sommes obligés de travailler ensemble ».

La ANAA travaille sur tous les secteurs et impacts environnementaux : les barrages, le maïs, la pollution, la rareté de l'eau, les mines, les décharges, l'immobilier, etc. ; à partir des aspects culturels, académiques, juridiques, etc. Aussi, nous construisons de nouveaux langages, parce que la jeunesse est complètement déconnectée de la réalité à cause de la communication de masse, alors nous cherchons à faire venir les jeunes, par exemple, par le biais de la fête, de la peinture, de l'art... ; à faire le lien avec nos jeunes.

Là d'où je viens, sur les bords du fleuve, il y a environ 1500 entreprises transnationales : Honda, IBM et beaucoup d'autres. Une des choses qui nous a rendus plus forts a été de pouvoir, ensemble, visualiser le problème, si frontalier, si national. Une de choses très importantes que nous avons pu faire et qui devient de plus en plus

¹⁰ Sur la ANAA, lire « Mexique : Les victimes environnementales réclament justice », FAL Mag 99, www.aldeah.org/fr/mexique-victimes-environnementales-reclament-justice

précieuse, c'est de nous récupérer vers l'intérieur et faire un pas en arrière. Mettre de côté la question des mouvements environnementalistes ou écologistes ; cela peut paraître étrange, mais nous avons besoin de nous replier sur la vie et laisser de côté l'idéalisme vert, celui des courants politiques des partis, parce que tout cela nous ajoute du bruit, nous sépare.

Nous avons la possibilité d'être liés avec des universités, qui nous fournissent de l'information, qu'ensuite nous transcrivons en documents lisibles pour tous. Et par conséquent, quand je vais de village en village, j'amène cette carte ou d'autres informations pour que les gens puissent voir comment une décharge est en train de bouleverser directement tout le territoire. Et aussi pour que les personnes puissent situer leur maison, leur ranch, et qu'on ne parle pas de façon abstraite du problème de pollution. Nous avons besoin de nous renforcer, sur beaucoup de choses, en faisant face à de nombreux obstacles, des problèmes d'organisation et des problèmes externes. Par exemple, nous souffrons beaucoup de « l'ONGéisme » payé. Nous disons : les environnementalistes salariés. Certaines de ces ONG se sont implantées dans nos communautés et y ont récolté des informations pour les donner à la Banque mondiale ! Alors, travailler avec ce type d'instances est très délicat ; certains sont aussi rentrés en contact avec les commissions des droits de l'homme régionales, nationales et internationales et sont devenus leurs interlocuteurs à notre place, sans nous poser la question. C'est difficile parce qu'ils ont le temps de détruire beaucoup de choses avant que nous comprenions ce qui se passe. Mais dans le cadre des luttes, nous avons aussi besoin de nous retrouver dans d'autres espaces – comme le FAME, auquel nous sommes reconnaissants – pour pouvoir entrer dans ce resserrement, dans ce regard, apprendre de chacun et pourvoir alors faire quelque chose de plus, qu'on soit du Sud, qu'on soit du Nord, de l'Est, de l'Ouest...

Il est aussi important de dire que les communautés qui composent la ANAA ne bénéficient pas de financement d'aucune fondation. Chacun fait comme il peut, donne de « son propre pain », bouge à partir de son propre espace. Et c'est ce qui nous a beaucoup aidés, parce que nous nous sommes dit que si nous avions un peu d'argent entre les mains nous nous serions dit adieu.

Vidéo de l'intervention de **Graciela González** (par **Michel Droin**) : youtu.be/Prphx8N9Xzg (en espagnol – bientôt sous-titrée en français sur www.aldeah.org)

Interview de **Sofia Enciso** sur *el Salto de Jalisco* (par **Verenice Benitez**) : youtu.be/mRSNK_B_XrE (en espagnol – bientôt sous-titrée en français sur www.aldeah.org)

Débat et conclusions. Quelles articulations entre les différentes stratégies d'action (juridiques, mobilisations, actions de terrain, sensibilisation, etc.) pour protéger l'eau face à l'extractivisme ? Quelles suites possibles à cette rencontre au FAME : l'eau deviendra-t-elle un élément fédérateur de nos luttes ? Synthèse : Anna Bednik

Cette table ronde a réuni les participants à toutes les activités articulées autour de l'axe thématique « eau et extractivisme » (hydrocarbures, gaz et pétrole de schiste, mines et barrages) pour un débat « intersectoriel ». Elle s'est donné pour objectif, à partir des conclusions de chaque « secteur de lutte » et de chaque thème traité, d'entamer une réflexion commune sur les moyens d'action et l'intérêt des articulations entre nos différents mouvements qui combattent les multiples visages de l'extractivisme, au Sud, comme au Nord. Ci-dessous, ses principales conclusions.

Positionnements stratégiques :

- Ne pas déléguer nos résistances, nous méfier de l'institutionnalisation et de la récupération par le capitalisme

- Nommer l'ennemi : non seulement les entreprises extractivistes, mais aussi les gouvernements, les IFIs, les traités/accords internationaux, etc.
- Lier nos résistances à la construction d'alternatives (locales et de modèles de société)
- Poser la question de la demande: combattre l'extractivisme, c'est aussi changer les modes de consommation.
- Définition large de l'extractivisme: les luttes contre l'exploitation commerciale de l'eau (« extractivisme de l'eau minérale »), le modèle agro-industriel, les barrages, ou encore les fausses solutions à la crise écologique, comme les agro-combustibles, combattent aussi le modèle extractiviste

Orientations pour nos actions :

- **Du local au global:**
 - o Défendre nos territoires menacés: **luttes locales, ancrés sur les territoires**
 - o **Faire de la sorte qu'elles deviennent des « problèmes » nationaux** (ex. référendum italien contre la privatisation de l'eau) **et internationaux**, à travers les questions universelles qu'elles posent (ex. « eau bien commun »), et la force des mobilisations
- Mener simultanément **actions juridiques** et **mobilisations populaires** (en tenant compte aussi des situations d'illégalité, du défaut de respect des lois et des jugements, etc.) ; occuper/**se réapproprier tous les espaces** : rue, politique, presse, juridique, etc.
- **Réseaux.** Créer des ponts entre les luttes sectorielles (hydrocarbures, mines, barrages, agro-industrie, etc.), du Nord et du Sud ; mise en réseau pour « nous connaître et nous reconnaître », partager les outils, échanger les savoirs.
- **Travailler à la construction d'alternatives**
 - o Commencer le changement par nous-mêmes (notamment dans notre façon de nous organiser, de nous mettre en relation),
 - o En commençant par nos territoires : transition énergétique et villes en transition, scénario Negawat; soutien des activités productives locales (ex. agriculture paysanne) ; défense des biens communs ; mise en lien des alternatives locales

Engagements à court et moyen terme :

- Travailler à la création du **Tribunal Pénal International sur les délits environnementaux** :
 - o Etablir les principes généraux (1) ; rédiger le traité fondateur sur la base du Traité de Rome (2) ; lobbying et pression pour l'adoption du Traité par les Etats (3),
 - o Techniquement : liste de mails et espace partagé we-riseup « Eau et extractivisme »
- Créer un **site Internet permettant aux victimes des délits environnementaux de déposer leurs plaintes** et de demander conseil juridique, fourni par le réseau des procureurs environnementalistes et autres associations de juristes, à impliquer dans l'initiative (ex. la REDAJ et la AAdeAA en Argentine, pour plus d'information : www.redaj.org/ www.aadeaa.org.ar)
- Coordonner les initiatives des **Marches pour l'Eau** réalisées (Pérou, Equateur,..) et à venir
- **Mutualiser les expériences (avancées et limites) de rédaction des lois** relatives aux différents secteurs d'activité dans différents pays (ex. interdiction de l'utilisation du cyanure et du mercure, de la

fracturation hydraulique, des mines à ciel ouverts utilisant des substances toxiques, loi des glaciers, etc.).

Outils :

- **Juridiques** : entre autres, droit pénal (mettre les responsables en prison), droits de l'homme et Cours régionales (comme la CIDH), droits des peuples indigènes (Convention 169 de la OIT, Déclaration de l'ONU sur les droits des peuples autochtones, lois nationales), droits de la nature (Equateur et Bolivie),
- **Démocratie** : exiger des référendums sur les territoires menacés / organiser des consultations populaires autogérées
- **Conscientisation/mobilisation** : utilisation d'images
- **Réseaux** : Jumelages entre villes et villages en résistance dans différents pays

Agenda international :

- Rio +20

Déclaration des participants aux activités de l'axe thématique « Eau et extractivisme » du FAME 2012

Déclaration rédigée collectivement à l'issue de la table ronde de synthèse de l'axe thématique, le 16 mars 2012

Nous qui appartenons aux différentes luttes contre l'extractivisme – exploitation des biens naturels à échelle industrielle – dans toutes ses formes (hydrocarbures y compris gaz et pétrole de schiste, mines, grands barrages, modèle agroindustriel, etc.), originaires de nombreux pays du Sud et du Nord, nous nous reconnaissons comme faisant tous partie du même combat, en lien avec toutes les luttes pour l'eau.

Nous dénonçons la criminalisation de la résistance sociale pour l'eau, dont le dernier exemple est l'assassinat le 15 mars, de Bernardo Vásquez Sánchez qui luttait contre les entreprises minières au Mexique.

Nous dénonçons non seulement les multinationales extractivistes, mais aussi les institutions financières internationales, traités internationaux, et gouvernements qui soutiennent ce modèle.

Nous demandons la création d'une Cour Pénale Internationale sur les délits environnementaux, pour juger les crimes de lèse humanité contre les peuples.

Enfin, nous appelons non seulement à lutter contre l'extractivisme mais aussi à changer les modes de consommation, pour mettre fin à la surconsommation et au dogme de la croissance économique qui poussent à l'accélération de l'extraction des biens naturels.

Liens et informations utiles

Groupe de travail « Eau et extractivisme » :

Pour rejoindre le groupe de travail, demandez votre inscription sur: h2o-extractivisme@lists.riseup.net.

Espace de travail du groupe (sur inscription) : <https://we.riseup.net/aguaextractivismofame> ;

Présentations power point et vidéos des interventions « eau et extractivisme » au FAME (public) : <https://we.riseup.net/aguaextractivismofame/documentos-presentaciones-documents-et-pr%C3%A9sentati>

De nouvelles vidéos bientôt disponibles sur www.aldeah.org

Programme des activités de l'axe thématique "Eau et extractivisme" au FAME : www.fame2012.org/files/eauext.pdf

Documents du FAME

Déclaration finale des participants au FAME 2012 : www.fame2012.org/fr/2012/04/08/declaration-finale

Pour envoyer votre adhésion à la déclaration finale : contribution@fame2012.org

Autres déclarations et rapports du FAME : www.fame2012.org

Vidéos du FAME : www.youtube.com/user/FAME2012onYT/videos?view=1